Nations Unies
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DIXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE
Documents officiels

21e
SÉANCE PLÉNIÈRE
Mercredi 7 juin 1978, à 15 h 30
NEW YORK

Président : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (*suite*)

1. M. KABEYA WA MUKEBA (Zaïre) : Monsieur le Président, ma délégation voudrait s'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous présenter ses vives félicitations au moment où, pour la quatrième fois consécutive, vous assumez la présidence de l'Assemblée générale. Vos qualités de diplomate avisé et votre expérience dans le système des Nations Unies constituent le gage de la réussite des travaux de la présente session de l'Assemblée consacrée aux problèmes combien délicats et importants du désarmement. Votre élection à la présidence de cette dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale est aussi un hommage mérité rendu à votre pays, la Yougoslavie, pour le rôle positif qu'il a toujours joué dans le concert des nations. Une heureuse coïncidence historique fait honneur à la Yougoslavie en lui confiant la direction des travaux de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, dont la convocation fut proposée 17 ans auparavant par les pays non alignés réunis à Belgrade, au cours de leur première Conférence au sommet.

2. Nos félicitations s'adressent également à tous les membres du Comité préparatoire qui, sous la direction clairvoyante de M. Ortiz de Rozas, ont déployé des efforts louables pour présenter à l'Assemblée générale un document de base pour nos discussions.

3. Nous nous en voudrions de ne pas mentionner l'apport déterminant du Centre des Nations Unies pour le désarmement, dont les travaux de synthèse et de rapprochement ont largement contribué à mieux cerner l'important problème du désarmement dans toutes ses implications.

4. Le désarmement est synonyme de paix, c'est-à-dire le fondement, la raison d'être de notre Organisation. La Charte de San Francisco, dans son préambule comme dans les buts et principes qui y sont énoncés, met en exergue le rôle des Nations Unies dans le maintien de la paix, afin de "préserver les générations futures du fléau de la guerre". Malheureusement, depuis 1945, les guerres mondiales ont été remplacées par des conflits localisés où les fabricants d'armes ont trouvé des champs d'expérimentation de la force de frappe de leur production destructive. La lutte pour l'hégémonie idéologique est l'une des causes de cette situation dramatique que vit l'humanité depuis bientôt 35 ans. Une nouvelle forme de cette lutte a vu le jour dans le continent africain, où l'impérialisme du socialisme a remplacé celui du capitalisme, par la destabilisation des régimes légalement investis. Au moment où mon pays vient de connaître une seconde invasion de son territoire, orchestrée par l'impérialisme socialiste et ses valets, nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer cet aspect du problème qui menace si dangereusement la paix et la sécurité internationales et est donc contraire aux buts que veut atteindre la communauté internationale en organisant cette session extraordinaire consacrée au désarmement.

5. Nous profitons de cette occasion pour rendre un vibrant hommage au Gouvernement français, qui a accordé une fois de plus au peuple zaïrois un appui sans réserve, jusqu'au sacrifice suprême des fils de la France, afin que soit sauvegardé l'équilibre des forces en Afrique centrale en particulier, et dans tout le continent africain en général. Au nom de la République du Zaïre, ma délégation voudrait également remercier et féliciter tous les autres pays frères et amis qui, de loin ou de près, sont venus au secours du Zaïre. De peur d'en oublier quelques-uns, nous ne nous hasarderons pas à les citer ici.

6. Ma délégation va consacrer quelques instants aux derniers événements du Shaba, qui ont endeuillé, en l'espace de 10 mois, toute la République du Zaïre. Certaines délégations y ont d'ailleurs fait allusion, mais d'autres sont intervenues pour s'ingérer dans les affaires intérieures de la République du Zaïre et ont présenté au monde une fausse image de la réalité. Le Zaïre voudrait placer les invasions de son territoire dans leur contexte historique réel.

7. Depuis l'avènement de l'indépendance de l'Angola, dont le Zaïre a été incontestablement un des artisans, l'Afrique connaît un bouleversement dans ses fondements, bouleversement causé par l'intrusion de troupes d'occupation étrangères. Que la mémoire humaine est courte ! L'Angola du MPLA oublie que le premier coup de fusil qui sonna le glas du colonialisme fut tiré du territoire zaïrois en 1961 — de ce Zaïre qui avait été colonisé pendant 80 ans — pour enfin réveiller le peuple frère de l'Angola assujetti pendant quatre siècles. La jeune république zaïroise n'a pas hésité à apporter son soutien total à tous les mouvements de libération de l'Angola, dont le MPLA, en dépit du fait que notre jeune république était en proie à des déchirements internes. Pendant 15 ans de lutte, le peuple zaïrois, dans toute la mesure de ses moyens, a été aux côtés du peuple angolais. Les ex-gendarmes katangais, ces mercenaires

inqualifiables, réfugiés en Angola, combattirent, je ne l'apprends à personne, aux côtés des colonialistes contre les mouvements de libération. Aujourd'hui, ils deviennent les alliés du socio-impérialisme. Durant toute la lutte de l'indépendance angolaise, aucun soldat cubain n'est venu au secours du peuple angolais. Il a fallu attendre le moment de la reconnaissance de la souveraineté internationale tant attendue pour assister à l'entrée en scène des vautours venus de l'Oural et des Caraïbes afin d'apprendre aux frères de race noire comment s'entre-tuer et profiter de cette occasion pour spolier les richesses du pays. Dans leur gloutonnerie vorace, les possibilités minières du Zaïre les attirent irrésistiblement. Ajoutez à cela des considérations stratégiques et d'hégémonie idéologique. Voilà les raisons profondes des malheurs de la République du Zaïre.

8. Ma délégation voudrait, en ce moment où notre Organisation se penche sérieusement sur les graves problèmes de la sécurité des Etats, lever certaines équivoques qui prennent racine dans le jeu des relations internationales. Il s'agit exactement de la condamnation trop facile, par quelques pays revêtus d'une certaine coloration idéologique, des initiatives prises en réponse par des pays qui, usant des prérogatives de leur souveraineté, font appel aux pays amis pour les aider, eux aussi, à consolider leur indépendance menacée par des éléments extérieurs comme si ce droit n'était reconnu qu'à une certaine catégorie d'Etats au détriment des autres.

9. La République du Zaïre condamne énergiquement ces attitudes contraires aux principes de la tolérance et de la compréhension mutuelle entre pays indépendants, en dépit de la différence de nos options politiques, économiques et sociales, et elle voudrait, par la même occasion, que soient secouées — c'est son désir le plus ardent — l'horrible timidité et la torpeur des hommes d'Etat bien-pensants.

10. Certains gouvernements, qui se font passer pour les apôtres du socio-impérialisme, n'hésitent plus à prôner une nouvelle théorie, selon laquelle certains pays indépendants devraient être libérés. Libérés de qui et de quoi ? Si libération il y a, il devrait s'agir avant tout, de l'avis de ma délégation, de celle de nos frères de race de l'outre-Atlantique envoyés mourir en Afrique, souvent à l'insu de leur famille. Le racisme n'est pas seulement l'apanage des Sud-Africains; malheureusement, il est pratiqué systématiquement sous d'autres cieux. S'il y a des gens à libérer, ceux-ci ne se trouvent que dans ces Etats où l'Etat a tout à dire, tout à faire en place et lieu des initiatives privées dont l'opinion ne peut se faire entendre.

11. Cuba récuse sa participation à l'invasion du Shaba. C'est son droit de le faire, mais il est de notre droit aussi de dire qu'il n'y a que la vérité qui blesse. Pour retrouver bonne conscience, Cuba profite de chaque occasion pour nier sa complicité dans les affaires du Zaïre.

12. Comment alors expliquer que, s'entretenant des derniers événements du Zaïre, le chef de la délégation cubaine à La Havane ait tenu récemment les propos suivants à un diplomate occidental : "L'évacuation de la population blanche de Kolwezi arrangerait parfaitement La Havane..." Comprenne qui veut comprendre.

13. Comment expliquer aussi les nouvelles méthodes de guérilla introduites dans mon pays et rappelant curieusement celles qui, naguère, terrorisaient les régimes sud-américains ? Comment expliquer l'existence sur notre sol d'armes de fabrication est-allemande et russe utilisées jadis de l'autre côté de nos frontières ? Comment expliquer que, chaque fois qu'ils doivent se replier dans leurs repaires, ils se replient dans les camps cubains situés à côté de nos frontières et non ailleurs, où, pourtant, les sentiments humains et les liens claniques jouant, les affreux gendarmes katangais, s'ils étaient innocents et sans reproche, pourraient tout aussi bien être accueillis ?

14. Au lieu de mettre à profit ces méthodes pour libérer nos frères encore sous la domination du colonialisme et de l'*apartheid*, les nouveaux impérialistes préfèrent sacrifier les Noirs en les amenant à s'entre-tuer. Ailleurs, où leur concours serait bénéfique, ils n'ont pas encore osé, ils n'osent pas et ils n'oseront pas pour des raisons bien avouées.

15. Le monde se souviendra par ailleurs que la fameuse arme dénommée "orgues de Staline" a été, pour la première fois, expérimentée non loin de la frontière zaïroise. De plus, d'importants lots d'armes russes saisies lors des deux dernières guerres du Shaba démontrent clairement la collusion de cette puissance dans les plans machiavéliques visant à destabiliser un certain nombre de régimes en Afrique.

16. Les propos tenus à cette tribune par les chefs des délégations russe et cubaine qualifiant la présence militaire belge et française au Zaïre de menace pour l'Afrique ne sont que des manœuvres de diversion. Pour citer l'Evangile, comme certains orateurs qui m'ont précédé, je dirai que l'Evangile nous dit : "Comment peux-tu dire à ton frère, laisse-moi ôter la paille qui est dans ton œil, toi qui ne vois pas la poutre qui est dans le tien."

17. La présence russo-cubaine dans plusieurs pays d'Afrique ne devrait-elle pas susciter les mêmes réactions chez les autres ? Le Zaïre pense qu'il est de son droit le plus absolu de faire appel à n'importe qui, lorsque sa souveraineté est gravement menacée. Les droits que s'arrogent les uns doivent également et logiquement être reconnus aux autres. Il n'existe pas, au sein de la communauté internationale, des Etats plus ayants droit que d'autres. Autrement, c'est tout le droit international positif qu'il faudra adapter aux nouvelles théories conçues et appliquées par ceux que nous avons entendus dans cette très honorable Assemblée.

18. S'agissant des bases de lancement que construit la firme allemande OTRAG en République du Zaïre, ma délégation a eu l'occasion, au cours de la trente-deuxième session, d'en faire état, et elle se bornera à réaffirmer qu'il s'agit d'un projet à caractère civil, destiné à améliorer les télécommunications par satellite de la République du Zaïre. Ceux qui ont peur de ce

projet et qui soulèvent constamment ce problème peuvent très bien se joindre à nous pour sa rapide réalisation, et ainsi, par la même occasion, ils seront apaisés.

19. Mais ces mêmes dirigeants qui ont voulu nous distraire de façon tellement cynique ne pourront pas en dire autant des missiles qu'ils sont en train de placer le long de certaines frontières du Zaïre.

20. Si ma délégation a insisté sur ces événements, c'est pour souligner davantage l'importance que revêt l'extinction de tous les foyers de tension dont mon pays est l'un des théâtres, afin de créer les conditions propices pour discuter du désarmement. Et que l'Assemblée veuille bien m'excuser du langage ainsi utilisé, mais c'est le seul que comprennent ceux qui dans cette même Assemblée nous initient à son usage.

21. Le Zaïre se félicite de la tenue de cette session extraordinaire. De même que, dans toutes les rencontres internationales, tant au niveau de l'Assemblée générale qu'à celui de la Conférence du Comité du désarmement, il entend contribuer aux efforts de la communauté internationale pour créer les conditions plus sereines de l'existence de l'humanité constamment menacée par l'accumulation et la prolifération des armes nucléaires.

22. Le document final préparé par le Comité préparatoire [*voir A/S-10/1, vol. I*] constitue, certes, une base de discussion pour cette session.

23. S'agissant du désarmement nucléaire, il est évident que ce problème intéresse principalement les puissances nucléaires. Sans une volonté politique de leur part, la communauté internationale assistera impuissante à la course effrénée aux armement. Ces puissances doivent comprendre que l'accumulation massive des armes les plus sophistiquées est une menace constante d'autodestruction de l'humanité tout entière. Dans la voie du désarmement nucléaire, trois conditions pour nous semblent être préalablement à remplir : mettre fin aux essais nucléaires, éviter la prolifération des armes nucléaires, enfin mettre un terme à la course aux armements avant d'entamer tout processus conduisant au désarmement complet.

24. L'instauration d'un climat de confiance entre partenaires facilitera l'accomplissement des préalables ci-dessus définis. Ma délégation pense que la réaffirmation de notre adhésion aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et surtout leur respect pourraient contribuer à l'instauration de ce climat de confiance mutuelle. L'usage des armes de destruction massive et de celles produisant des effets traumatiques devrait faire l'objet d'une interdiction formelle par une convention internationale à laquelle souscriraient tous les Etats Membres de notre Organisation.

25. La République du Zaïre déclare son adhésion totale aux principes et au programme d'action établis dans le projet de document final du Comité préparatoire, car elle y trouve les fondements d'un nouvel ordre politique auquel aspirent tous les Etats épris de paix et de liberté.

26. Ma délégation voudrait, à ce sujet, souligner deux aspects qui retiennent particulièrement son attention. Tout d'abord, la création des zones dénucléarisées.

27. En ce qui concerne l'Afrique plus particulièrement, les chefs d'Etat africains réunis à Addis-Abeba, en 1963, au moment de la création de l'Organisation de l'unité africaine, s'étaient prononcés sans équivoque en faveur de l'Afrique déclarée zone dénucléarisée et avaient décidé "de s'opposer à toutes les expériences nucléaires et thermonucléaires, ainsi qu'à la fabrication des armes nucléaires, et d'encourager l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques". Mon pays, membre fondateur de l'OUA, fait siennes ces options. La création en d'autres lieux du globe de zones de paix est un facteur important en faveur du désarmement.

28. Les efforts de l'OUA en matière de désarmement s'inscrivent dans les démarches amorcées plus tôt, à la première Conférence au sommet des pays non alignés, à Belgrade, au cours de laquelle on recommandait la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale. Dix-sept ans se sont écoulés et, aujourd'hui, la présente session de l'Assemblée générale consacrée au désarmement constitue un rayon d'espoir pour la survie de l'humanité.

29. Dans ce contexte, ma délégation estime que les Nations Unies ont un rôle déterminant à jouer en faveur du désarmement complet sous contrôle international, car la sécurité mondiale doit être l'affaire de toute la communauté internationale, les puissances nucléaires ayant, dans l'échelle des valeurs, une plus grande responsabilité.

30. Le deuxième aspect sur lequel le Zaïre voudrait insister est celui de la présence quasi permanente de troupes étrangères dans le monde, et singulièrement sur le continent africain.

31. Depuis bientôt trois ans, nous constatons que le centre de gravité de la lutte d'hégémonie s'est déplacé de l'Asie vers l'Afrique où, curieusement après la fin de la guerre du Viet Nam, se sont constitués plusieurs foyers de tension qui menacent dangereusement la paix et la sécurité internationales.

32. Le Zaïre s'oppose catégoriquement à ce que l'on fasse du continent africain l'enjeu de la guerre froide et un champ d'expérimentation des dernières découvertes en matière d'armement. Ce phénomène est non seulement contraire à la politique de détente proclamée sur tous les toits, mais il est aussi et surtout la négation des objectifs poursuivis par la présente session extraordinaire.

33. On ne soulignera jamais assez le fait que le désarmement est intimement lié au développement. Les innombrables ressources humaines et financières englouties dans la course aux armements pourraient, dans un monde idéal, servir à combattre la pauvreté et la misère des trois quarts de la population du globe. Les statistiques que l'on entend répéter ici révèlent qu'environ 36 milliards de dollars seulement sont consacrés annuellement à l'assistance au développement contre 400 milliards pour les armements. L'écart est considérable. Le courant inverse que l'on réaliserait par le désarmement constituerait certainement un pas important vers l'établissement d'un nouvel ordre économique international, car il libérerait d'importantes ressources

pour le développement. L'Assemblée générale, depuis sa résolution 1516 (XV), du 15 décembre 1960, s'était déjà prononcée en faveur du désarmement dans le but d'accroître l'aide au développement économique et social des pays en voie d'équipement.

34. La délégation zaïroise est d'avis que la multiplicité des institutions chargées des questions du désarmement constitue une entrave pour une action coordonnée et efficace. Aussi, estime-t-elle que seule l'Assemblée générale, et ses comités spécialisés, devraient avoir un rôle principal en matière de désarmement. L'institutionnalisation d'une session de l'Assemblée générale consacrée au désarmement serait une excellente formule dans la mesure où elle permettrait à l'Assemblée générale d'évaluer les efforts accomplis et d'orienter en conséquence l'action future vers les objectifs à atteindre.

35. La République du Zaïre a toujours appuyé, au cours des sessions de l'Assemblée générale, toutes les initiatives tendant à aboutir au désarmement général.

36. Le Zaïre se permet de lancer un appel à toutes les puissances nucléaires afin qu'elles fassent montre de plus de volonté politique. Si la présente session a été convoquée, c'est parce que les résultats obtenus, tant au niveau bilatéral que régional ou mondial, sont jugés insuffisants pour apaiser l'inquiétude universelle quant aux dangers permanents que font courir à l'humanité la prolifération et l'accumulation des armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

37. Le Président fondateur, président de la République du Zaïre, le citoyen Mobutu Sese Seko, ne déclarait-il pas à cette tribune, le 4 octobre 1973 :

"Dans ce domaine précis, nous ne sommes pas d'accord avec les pays atomiques qui demandent à tous les autres de ratifier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. En ce qui nous concerne, nous l'avons ratifié avec enthousiasme; pourtant, nous ne fabriquons pas de bombes, même pas de cartouches. Mais les pays intéressés nous apprennent tous les jours l'invention d'armes toujours plus sophistiquées. Où est donc le sérieux ?[1]"

38. Nous pensons que le moment est venu de faire un pas vers le désarmement. Nous pensons aussi avec réalisme que le désarmement complet dans un avenir proche et très proche même est non seulement une absurdité, mais une aberration. Là-dessus, ma délégation partage l'avis exprimé, il y a quelques jours, par le Président de la République française lorsqu'il déclara :

"Ecarter, là ou c'est possible, la menace de l'introduction de l'arme nucléaire; réduire par paliers le niveau des armements nucléaires stratégiques, tout en maintenant l'équilibre de la dissuasion; ouvrir un débat régional sur le niveau de la sécurité, et la limitation des ventes d'armes.

"Si tout ceci est entrepris... l'on pourra parler utilement de l'étape du désarmement général." [*3e séance, par. 68 et 69.*]

[1] *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-huitième session, Séances plénières,* 2140e séance, par. 181.

39. Nous conclurons par cette réflexion du Secrétaire général exprimée dans son rapport à la trente-deuxième session, selon laquelle, en substance, l'efficacité du fonctionnement des Nations Unies dépend des progrès réalisés dans le domaine du désarmement.

40. Convaincus du fait que nous sommes tous indistinctement attachés à l'Organisation, le moment historique est venu de lui conférer le pouvoir d'être à jamais utile à la communauté internationale et de donner un sens à l'espoir que l'humanité a toujours fondé sur elle.

41. M. KODJOBI (Togo) : Dans une allocution qu'il a récemment prononcée, le général d'armée Gnassingbé Eyadéma, président de la République togolaise, président fondateur du rassemblement du peuple togolais, a dit :

"Le monde a besoin de paix. L'évolution harmonieuse des nations qui le composent est à ce prix. La course effrénée aux armements les plus sophistiqués lui fait courir les plus graves dangers, tout en privant l'économie internationale de moyens décisifs pour un développement accéléré.

"Il est de la responsabilité collective de tous les pays de la planète d'œuvrer avec ardeur pour qu'intervienne un désarmement réel, gage de la sécurité de nos nations et de la pérennité de leur avenir. C'est pourquoi nous saluons toutes les initiatives sérieuses qui peuvent intervenir en cette matière. Puissent toutes les tentatives faites dans ce sens et marquées du sceau de l'honnêteté et du réalisme déboucher sur une solution acceptable par tous, pour une garantie renforcée de la survie de l'humanité!"

C'est un extrait que je communique à cette noble assemblée, comme un message de notre Guide bien-aimé qui se dévoue à la cause de la paix dans le monde et qui a déjà multiplié, à l'échelon de notre région, notamment dans le cadre de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, les initiatives et les démarches pour réaliser les conditions de dialogue, d'entente, de sécurité et de coopération dans l'intérêt commun des pays qui s'y trouvent et dans celui des 150 milliards d'hommes et de femmes qui y vivent.

42. Monsieur le Président, la délégation togolaise se réjouit de vous voir présider les présentes assises extraordinaires, dont l'importance n'échappe à personne, et mettre à nouveau à la disposition de notre Organisation les talents de diplomate averti, la compétence et le dévouement que nous avons appréciés chez vous au cours de la trente-deuxième session ordinaire et de la session spéciale sur la Namibie ainsi qu'au cours de la session spéciale consacrée à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

43. Il est juste et très significatif que la présidence de cette session extraordinaire soit assurée par un éminent patriote yougoslave. Ce n'est pas un hasard, en effet, si votre pays, avec lequel le mien entretient d'excellents rapports bilatéraux et coopère dans de très bonnes conditions au sein du mouvement des pays non alignés, est l'un des initiateurs et le berceau de l'idée de consacrer une session extraordinaire de l'Assemblée à l'examen de

l'angoissant problème posé par la course effrénée aux armements. Sous la conduite éclairée du président Tito, le peuple yougoslave, on le sait, est très attaché à son indépendance, à son identité, à sa sécurité et à la paix. Il veut assurer son développement, son progrès collectif et harmonieux grâce à la coopération avec les autres peuples, coopération fondée sur l'égalité, le respect mutuel et la tolérance; il veut s'épanouir dans la quiétude, dans un monde de solidarité.

44. Le peuple togolais, avec à sa tête le général d'armée Gnassingbé Eyadéma, partage ces aspirations légitimes avec le peuple yougoslave, et avec l'ensemble des peuples du monde. Ceux qui ont la noble charge de conduire ces peuples ont le devoir sacré de saisir ces aspirations et d'œuvrer inlassablement à leur réalisation. Cela, nos deux chefs d'Etat l'ont compris et c'est ce qui explique la similitude de leur action politique, résolument orientée vers la recherche persévérante de la paix par la pratique du dialogue, de la justice et par le respect mutuel dans les relations internationales.

45. Malheureusement, le contexte mondial dans lequel ils déploient leurs efforts est fait de réalités qui contrastent avec les aspirations profondes des peuples et ne permettent pas d'envisager l'avenir de l'espèce humaine avec optimisme.

46. Le monde baigne en permanence dans un climat conflictuel. La violence est en constante progression; l'agressivité se développe, les pulsions belliqueuses s'intensifient; les affrontements se font de plus en plus fréquents et de plus en plus meurtriers; les foyers de tension se multiplient.

47. Dans un tel climat, la sécurité ne se conçoit pas sans moyen de défense ou de dissuasion et la paix n'a de sens que par référence à la guerre à travers laquelle elle est recherchée. *Si vis pacem, para bellum*, si tu veux la paix, prépare la guerre.

48. En toile de fond de ce paysage international chaotique, il y a la volonté de domination et la méfiance. Ce sont elles qui, en s'accouplant, ont déclenché la course aux armements et conduit à la constitution de formidables stocks de moyens de destruction massive jusqu'à l'instauration de l'équilibre de la terreur dont pâtissent si cruellement les peuples, notamment ceux des jeunes nations, en attendant que se produise l'holocauste final dans lequel nul ne sera épargné.

49. C'est surtout en Asie, en Afrique et en Amérique latine, où sont localisées ces jeunes nations, que les foyers de tension se sont multipliés depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et la quasi-totalité des 20 millions de victimes faites par les armes classiques appartiennent à ces zones. Le continent africain, en particulier, est devenu le terrain de prédilection pour les affrontements dus aux motifs les plus divers qui, le plus souvent, ne sont nullement liés aux intérêts des peuples africains, bien au contraire.

50. Au moment même où toutes les ressources et toutes les énergies doivent être mobilisées pour le développement, la hantise d'une agression et d'une provocation toujours possibles impose aux petits pays des mesures de sécurité et de défense dans lesquelles ils engloutissent d'importants moyens matériels et financiers, à la grande satisfaction des fabricants et des marchands de canons.

51. De nombreux et éminents orateurs, établissant ici le rapport entre la course aux armements et le développement, ont avancé des chiffres éloquents et ont montré l'intérêt, pour toute la collectivité humaine, d'affecter aux opérations de développement une partie des sommes colossales actuellement consacrées aux dépenses militaires, surtout par les grandes puissances.

52. Le savant jeu de saute-mouton auquel se livrent les grandes puissances — qui ont d'ailleurs reconnu leur responsabilité dans la situation actuelle — semble devoir conduire inéluctablement à la conflagration nucléaire tant redoutée. Et la double assurance que, dans un souci d'apaisement, dans un élan de générosité, ces puissances nucléaires prodiguent à la communauté internationale ne semble pas de nature à dissiper les inquiétudes ressenties à cet égard.

53. Il y a lieu à ce propos de rappeler que chacune de ces puissances a déclaré qu'elle ne sera jamais la première à utiliser l'arme nucléaire et qu'elle ne l'emploiera jamais contre les pays non nucléaires. La bonne volonté est, sans nul doute, à la base de cette double assurance. Respectueux de la grandeur et de l'autorité de ces puissances, ainsi que de la haute conscience qu'elles ont elles-mêmes de leur responsabilité dans les affaires mondiales, il nous est difficile de ne pas accorder foi aux déclarations faites dans ce sens.

54. Seulement, ce n'est pas non plus sans raison que notre inquiétude persiste. En premier lieu, et comme on l'a dit ici, à cette même tribune hier, on finit toujours par livrer la guerre que l'on prépare. En second lieu, la guerre est, par définition, un horrible jeu sans règle, une situation exceptionnelle faite du déchaînement des passions et dans laquelle tous les moyens sont bons, surtout ceux dont on s'est doté à cette fin, pour anéantir l'ennemi avant qu'il ne vous détruise. En troisième lieu, l'histoire enseigne que les pays qui s'engagent dans une guerre ne s'entendent au préalable ni sur les moyens à mettre en œuvre, ni sur l'ampleur des hostilités. Elle enseigne aussi que l'utilisation d'une arme donnée contre un ennemi n'est pas assortie de la condition que cet ennemi possède cette même arme. En quatrième lieu, les retombées radio-actives d'une guerre entre puissances nucléaires n'épargneront ni les pays non nucléaires, ni même les zones dénucléarisées, ni les zones de paix.

55. Dans ces conditions, la tentation est grande pour chaque pays, — et de nombreuses nations y succombent déjà — en toute logique et sous le règne de l'équilibre de la terreur, de se doter de l'arme la plus terrible et la plus efficace pour assurer sa défense et sa sécurité. Et c'est la spirale dramatique de la prolifération et de la sophistication accrue des moyens de destruction massive.

56. Pourquoi, alors, s'étonner de l'échec des efforts entrepris jusqu'ici pour obtenir la limitation des armes nucléaires dont l'accumulation et les terrifiants progrès constituent une menace grave et réelle pour la survie de l'humanité et une source d'angoisse pour tous les

peuples dont l'épanouissement se trouve compromis, faute de quiétude?

57. Le problème du désarmement, problème grave et problème universel s'il en est, demeure donc entier et notre Organisation doit rechercher avec persévérance la solution qui convient, dans le cadre de l'accomplissement des tâches qui lui sont essentiellement dévolues par la Charte.

58. Cette organisation n'a-t-elle pas été créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre qui a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, pour maintenir la paix et la sécurité internationale, pour développer entre les nations des relations amicales et prendre toutes les mesures propres à consolider la paix du monde?

59. S'il est établi que nulle enceinte n'est mieux indiquée que celle-ci pour discuter du problème du désarmement, il est tout aussi essentiel que, pour faire œuvre utile en ce domaine, l'Assemblée apporte à l'examen de cette question tout le sérieux et toute la sérénité dont sont capables toutes les délégations ici présentes. Répudiant la formule si commode des agressions verbales, des diatribes, des polémiques et des accusations mutuelles et systématiques, elle doit concentrer ses efforts sur la recherche des causes profondes des éléments qui ont fait de la méfiance et de la volonté de domination qui poussent à la course aux armements la base des relations internationales. Si le terme est approprié, et si son usage est autorisé à cette tribune, je dirai que c'est en somme à une véritable psychanalyse qu'il faut procéder.

60. C'est en s'appuyant sur une volonté politique sincère, consciente, générale, sur une volonté politique aussi inébranlable que l'enjeu est vital, que les discussions sur les conditions techniques du désarmement ont des chances d'aboutir.

61. Il importe donc que l'Assemblée, au cours de cette session et de toutes celles à venir, s'attache à la définition d'une nouvelle éthique sur laquelle asseoir les rapports internationaux. Cette éthique doit être faite de solidarité, de fraternité, de justice et de respect des droits de l'homme à l'intérieur de ceux des peuples.

62. Ces peuples, la civilisation technique qui marque notre époque leur a fourni les moyens de se rapprocher. Ce ne doit pas être pour se détester, se brimer et se détruire; mais ce doit être pour s'aimer et œuvrer ensemble à leur progrès collectif.

63. Si nous ne saisissons pas cette exigence dans toute son ampleur, si nous n'écoutons pas la voix de notre conscience, de la raison et de la sagesse et si, au moyen de faux-fuyants, nous faisons des présentes assises et de celles qui vont suivre ici ou à d'autres niveaux des rendez-vous manqués, nous aurons pris une lourde responsabilité devant l'histoire.

64. Mais, même dans ce cas, l'espérance demeurera; elle réside dans cette jeunesse grouillante et généreuse qui, à travers le monde, aspire au bonheur, au vrai, pas à celui, illusoire, qu'éprouvent les forts, les puissants et les riches lorsqu'ils piétinent les faibles et les pauvres, mais à celui, réel, immense, profond et inépuisable que partagent l'ensemble des hommes lorsqu'ils vivent dans la solidarité, la justice et la paix.

65. M. MESTIRI (Tunisie) : Monsieur le Président, nous sommes heureux, à la délégation tunisienne, de vous voir présider nos travaux. Les liens d'amitié qui unissent votre pays au nôtre et vos mérites personnels, que nous avons eu tous ici l'occasion d'apprécier à plus d'une reprise, sont des raisons supplémentaires de nous réjouir de votre élection à la présidence de cette importante session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

66. Que l'Assemblée ait consacré une session extraordinaire au désarmement est en soi un motif de satisfaction. C'est, d'une part, la consécration par les Nations Unies de l'importance qu'elles accordent à ce problème crucial pour l'avenir de l'humanité entière et, d'autre part, la reconnaissance de la nécessité de faire participer sur un pied d'égalité tous les pays du monde à la recherche de solutions communes à un problème commun.

67. On a pu croire, ici ou là, que le désarmement, de par sa complexité, est destiné à rester un domaine pour ainsi dire ésotérique réservé à quelques Etats, soit en raison de leur importance — ou plutôt de l'importance de leur armement — soit en raison de leur connaissance technique des problèmes complexes et variés de l'armement mondial. Mais aujourd'hui, il semble que l'on se rende mieux compte que la caractéristique principale du problème du désarmement est son universalité, d'abord par le fait que très peu de pays échappent — qu'ils le veuillent ou non — à une forme ou une autre de la course aux armements, et aussi du fait que les armes nucléaires ont, par leur nombre et leur capacité de destruction de plus en plus massive, atteint un degré tel que nul ne peut se sentir hors de la portée de l'holocauste que constituerait une guerre mondiale. Cela, certes, n'est pas nouveau : voilà déjà quelques années que la puissance de l'un et de l'autre géants nucléaires se mesure en une unité nouvelle, à savoir leur capacité de détruire tant de fois la planète.

68. Ce qui est nouveau, par contre, c'est la conscience que nous prenons aujourd'hui en commun de la menace, parfois imminente, que constitue l'arsenal nucléaire moderne et, ce qui est plus nouveau encore, la conscience commune de la nécessité inéluctable de faire face en commun à ce fléau aux dimensions mondiales.

69. Ainsi, les progrès accomplis par la sophistication des armements nucléaires et conventionnels et leur prolifération ont été bien plus rapides que les modestes progrès réalisés dans le domaine du désarmement. En d'autres termes, après 30 ans d'efforts et de négociations, nous sommes aujourd'hui dans une situation bien plus préoccupante qu'auparavant. Ce que nous appelons d'ailleurs désarmement se ramène, parfois, simplement aux tentatives de ralentir le rythme d'accélération de la course aux armements.

70. Cette évolution fâcheuse, nous le savons, se fait tant qualitativement que quantitativement, et cela aussi bien dans le domaine de l'armement nucléaire que dans celui de l'armement conventionnel. Si nous ajoutons à

cela la généralisation de la course aux armements, nous avons une idée de l'ampleur du défi auquel doit faire face l'humanité. Le défi le plus redoutable reste, bien sûr, celui de l'armement nucléaire, qui a connu un développement vertigineux : armes stratégiques et armes dites tactiques, dont le trait principal est de rendre la guerre nucléaire en quelque sorte opérationnelle et, ce qui est plus dangereux encore, susceptible d'être "gagnée", du moins aux yeux de certains stratèges. D'autres ont conçu cette merveille d'efficacité qu'est la bombe à neutrons, dont le mérite est de n'anéantir que les êtres humains. Et il reste, bien évidemment, le risque de plus en plus réel de la prolifération nucléaire. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [*résolution 2373 (XXII), annexe*] est loin d'avoir répondu aux espoirs des pays non nucléaires qui y ont souscrit, le texte s'étant révélé en fin de compte encore plus déséquilibré et plus discriminatoire que l'on ne pensait. Ce qui ne fera bien sûr qu'augmenter le scepticisme et la méfiance des nations petites et moyennes à l'égard des initiatives bilatérales des plus grandes puissances en matière de désarmement.

71. Une autre prolifération dangereuse et qui prend des proportions démesurées et pleines de risques est la prolifération des armes dites conventionnelles. Quantitative et qualitative, horizontale et verticale, cette prolifération constitue, directement et indirectement, une menace à la paix et à la sécurité internationales, et, plus particulièrement, à celles des pays du tiers monde. Le transfert des armes vers les pays du tiers monde constitue pour nous un sujet de préoccupation majeur. En effet, la course aux armements n'est plus limitée aux seules grandes puissances et semble tenir lieu, chez certains des petits pays, de signe de développement et de puissance alors que tout ce qu'ils peuvent entasser d'armement ne représente que peu de choses face à l'arsenal dont disposent les pays industrialisés, qui, eux, trouvent ainsi des clients empressés et un inestimable marché, cela aux dépens du développement et au profit de fournisseurs nantis dont on finit par dépendre pour l'entretien et le renouvellement du matériel de guerre.

72. Si les grands et les petits, les développés et les moins développés éprouvent plus que jamais le besoin de s'armer, c'est que le sentiment de sécurité ne prévaut pas. Pourtant, ce n'est pas la course aux armements qui ramènera le sentiment de sécurité, au contraire. En fait, la situation actuelle aboutit à la généralisation de l'insécurité génératrice de méfiances et, partant, de tensions. Celles-ci prévalent aujourd'hui partout. La détente n'est plus qu'un souvenir ou un slogan. Et ce n'est pas l'effet du hasard. La notion de détente est fondée en fait sur un malentendu : pour les uns, elle est la poursuite de leurs objectifs par d'autres moyens, pour les autres, elle est le maintien du *statu quo*, un *statu quo* défini comme l'équilibre idéal puisqu'il consacre leur suprématie. Il est aujourd'hui nécessaire de redéfinir la détente. En ce qui nous concerne, il est clair qu'il ne saurait y avoir de détente réelle possible que globale et universelle : il n'y aura pas de détente tant que la paix n'aura pas été rétablie au Moyen-Orient et tant que l'Afrique australe n'aura pas été libérée du joug colonial et racial; la paix, comme le désarmement, est indivisible. Ce n'est pas un slogan, c'est une évidence.

73. L'approche régionale pour un désarmement progressif reste bien sûr valable et réaliste, mais à la seule condition de s'inscrire dans cette perspective dynamique. La détente est un processus continu et instable qui, s'il ne progresse pas, régresse inévitablement. C'est ce à quoi nous assistons aujourd'hui en Afrique, dont le sort est discuté partout sauf là où il devrait l'être.

74. La Tunisie, africaine, arabe et méditerranéenne, a toutes les raisons de s'inquiéter de l'évolution des événements dans ces trois régions à l'intersection desquelles elle se trouve. Pays foncièrement pacifique et dont tous les efforts sont dirigés vers le développement économique et social, la Tunisie est concernée au plus haut point par la détérioration de la situation au Moyen-Orient où Israël continue à refuser toute solution de paix, tournant superbement le dos aux ouvertures les plus généreuses, et s'obstinant à nier l'existence de la Palestine et les droits de son peuple spolié. De même sommes-nous angoissés par les tempêtes qui soufflent sur le continent africain, partout, au nord-ouest, à l'est, au centre et, bien sûr, dans sa partie australe où le joug des régimes racistes et colonialistes n'est pas près de se desserrer, comme on aurait voulu le croire.

75. Bien au contraire, l'Afrique du Sud, comme Israël et en coopération avec lui, s'apprête à accéder à l'armement nucléaire, si ce n'est déjà fait. Il est à remarquer que l'un et l'autre n'ont jamais voulu signer le traité de non-prolifération. La Tunisie, elle, pour sa part, a signé et ratifié tous les accords multilatéraux de désarmement, du traité portant interdiction partielle des essais nucléaires[2] jusqu'à la Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles [*résolution 31/72, annexe*], en passant par le traité de non-prolifération.

76. C'est que, malgré nos réserves plusieurs fois formulées quant au caractère insuffisant de ces instruments, nous voulons encourager fût-ce le moindre mouvement, le plus petit des pas qui aillent dans la bonne direction. Nous continuerons dans cette voie, sans illusion peut-être, sans relâche en tout cas. Cela est conforme à notre vocation de pays pacifique, vivant en paix avec ses voisins, entretenant une armée des plus réduites tant en unités qu'en équipement et consacrant l'un des plus faibles pourcentages du produit national brut, parmi les pays du tiers monde, aux dépenses militaires; et cela au profit de notre effort de développement.

77. On a souligné ici, à juste titre, les liens qu'il y a entre désarmement et développement. C'est aujourd'hui un lieu commun de constater qu'une fraction infime des ressources consacrées à l'armement serait d'un apport décisif à l'aide au développement et contribuerait à renforcer aussi la coopération nécessaire entre le Nord et le Sud. Tant il est vrai que dans un monde fini dont nous

[2]Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 480, n° 6964, p. 43).

mesurons les limites, tous les problèmes sont interdépendants. Parce qu'elle touche à la sécurité de tous les peuples et à leur développement économique et social, la question du désarmement a une dimension universelle, à laquelle doit répondre une universalisation du débat.

78. Mais, de par sa genèse, de par sa nature politique, de par sa composition, la Conférence du Comité de désarmement ne peut constituer l'enceinte idéale pour débattre et négocier les problèmes de désarmement dans leur dimension universelle retrouvée. Nous savons que, les choses étant ce qu'elles sont et la volonté des deux plus grandes puissances nucléaires ce qu'elle est, le réalisme commande, nous dit-on, de maintenir la Conférence, quitte à y apporter des changements mineurs, tel un élargissement qui ne changerait rien quant à la nature de ses liens avec l'ONU. Mais le réalisme commande aussi de tout faire pour inclure toutes les puissances nucléaires aux négociations sur le désarmement, si l'on veut que ces négociations aient la portée universelle indispensable à leur succès : en apportant, d'une part, à la Conférence les changements appropriés lui permettant d'atteindre les résultats constructifs recherchés par l'ensemble des pays, en disposant, d'autre part, d'un organe de délibération dont les liens avec l'organe de négociation seront à définir durant les travaux de la présente session, en renforçant enfin le rôle primordial de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine.

79. Dans cet ordre d'idées, on ne peut pas ne pas tenir compte des déclarations faites ici par le Président de la République française [*3e séance*] et le Ministre des affaires étrangères de la Chine [*7e séance*].

80. Le réalisme commande enfin que l'on ne peut continuer à progresser dans le domaine du désarmement au rythme actuel de la Conférence et que la session extraordinaire doit, dans les relations internationales, engager le processus permettant une réévaluation et une redéfinition des relations entre les Etats que l'évolution géopolitique et les conquêtes techniques rendent de plus en plus inévitables.

81. Si cette session extraordinaire ne devait aboutir qu'à vaincre les doutes et à persuader chacun de la détermination des Nations Unies de refuser de se résigner à la course suicidaire aux armements et de mobiliser l'opinion publique mondiale contre un équilibre de terreur, elle n'aurait pas été tout à fait inutile.

82. M. EL-CHOUFI (République arabe syrienne) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, c'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole pour la première fois du haut de cette tribune au moment où vous présidez les travaux de cette session extraordinaire consacrée au désarmement. Je suis certain que, grâce à votre expérience et à votre sagesse, nous parviendrons aux meilleurs résultats, comme cela a été le cas durant les trois dernières sessions que vous avez présidées.

83. Les relations excellentes qui existent entre nos deux peuples et nos deux pays, à tous les niveaux, et en particulier dans le cadre du mouvement des pays non alignés, m'autorisent à affirmer que votre présidence honore le mouvement des pays non alignés et constitue un honneur d'autant plus grand que le Président de la Yougoslavie a été le premier à lancer un appel au monde, au nom des pays non alignés, au cours de la première Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, à Belgrade en 1961.

84. Le mouvement du non-alignement ne s'est pas désintéressé de la question du désarmement qui a été constamment réaffirmée dans toutes ses conférences du Caire, de Lusaka, de Bandoung et, enfin, de Colombo en 1976. Finalement, cet intérêt des pays non alignés pour la question du désarmement a été couronné par la résolution 31/189B de l'Assemblée générale relative à la convocation de cette session extraordinaire consacrée au désarmement, question à laquelle le monde entier attache les espoirs les plus grands.

85. Si ma délégation participe à ce débat général, c'est que mon pays sait exactement et par expérience ce que la course aux armements et la création de zones d'influence et de bases militaires peuvent entraîner comme catastrophes et souffrances pour les petits peuples qui, en raison des pressions exercées sur eux par le colonialisme et ses alliés, se sont trouvés dans l'obligation d'acquérir des armements.

86. Au lieu d'affecter leurs ressources à l'édification de leur pays, à la réalisation de projets de développement économique et à jeter les bases d'un avenir prospère, ces Etats se sont trouvés dans la nécessité de dépenser la plus grande partie de leur budget pour l'acquisition d'armements susceptibles de défendre leur sécurité, leur intégrité et leur souveraineté territoriale contre les convoitises colonialistes et expansionnistes.

87. Tous les orateurs qui m'ont précédé ont affirmé que 400 milliards de dollars sont dépensés annuellement dans le monde à des fins militaires. Ce montant représente 6 à 7 p. 100 environ de l'ensemble du produit national brut du monde entier et les deux tiers de celui d'un ensemble de pays qui constituent la moitié la plus pauvre du monde.

88. A l'heure actuelle, la course aux armements est un phénomène dangereux qui ne cesse de s'intensifier. Mais l'aspect le plus dramatique de ce phénomène réside dans la course aux armements des superpuissances dont les budgets militaires atteignent des chiffres astronomiques. En outre, pour les superpuissances, la course aux armements, qui représente le danger le plus grave, revêt un caractère plus qualitatif que quantitatif car chaque arme nouvelle dépasse en pouvoir de destruction les armes précédentes. Quant à la course aux armements entre les petits Etats et les Etats en développement, elle représente l'aspect dramatique de ce phénomène. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, aucune grande puissance n'est entrée en guerre contre une autre grande puissance. Mais en dépit de cela et depuis 50 ans, les dépenses mondiales en matière d'armement se sont accrues de 5 p. 100 par an.

89. Durant les 10 dernières années, le montant total du commerce des armes a augmenté d'environ 3 à 4 p. 100 par an, à l'exception des années 1972 et 1973 en raison des guerres d'Indochine et du Moyen-Orient. Selon les statistiques de l'Institut international de recherche sur la

paix de Stockholm, le montant des exportations d'armes à destination des pays en voie de développement est passé de 3 milliards de dollars en 1970 à 6,3 milliards de dollars en 1975 et 7,3 milliards de dollars en 1976. La quote-part des pays du tiers monde est de 75 p. 100 de l'ensemble du trafic des armes.

90. Alors que nous approchons de la fin de la Décennie du désarmement, il y a lieu de comparer les réalisations accomplies dans ce domaine avec les chiffres astronomiques et les statistiques effrayantes relatives aux dépenses en armement. Sur un ensemble de 14 accords signés après 1959, huit l'ont été entre 1970 et 1977. Cependant, ces accords n'ont pas tenté de freiner la course aux armements. Ils ont, bien au contraire, élaboré un certain nombre de bases et de règles acceptées par les parties contractantes afin de réglementer la course aux armements. Ainsi les grandes puissances se sont protégées contre les souffrances de la guerre pour perpétuer ce que l'on appelle communément l'équilibre de la terreur et pour se consacrer à la recherche dans le domaine des armes, particulièrement des armes nucléaires, à tel point que les deux superpuissances possèdent à elles seules 14 000 ogives nucléaires, soit une augmentation de 8 000 ogives par rapport à 1970. D'autres Etats tels que la Grande-Bretagne, la France, la Chine et l'Inde possèdent également ou pourraient posséder des ogives nucléaires et Israël et l'Afrique du Sud possèdent peut-être un nombre supplémentaire d'armes nucléaires. Il va s'en dire qu'un tel stock d'armes nucléaires est capable de détruire toutes les villes du monde et d'en tuer la population sept fois.

91. S'il est encore possible à l'heure actuelle de diminuer la prolifération des armes nucléaires en empêchant les Etats de se procurer les matières fissiles, une telle action sera impossible à l'avenir, car ces matières se trouvent dans de nombreuses parties du monde, de même que la technologie de leur utilisation et de leur transformation en armes nucléaires, ne serait-ce que dans un petit réacteur, est désormais connue de tout le monde. Il incombe donc aux Etats détenteurs d'armes nucléaires, en particulier les grandes puissances, d'assumer leurs responsabilités historiques à cet égard en imposant les restrictions nécessaires. La plus grande mesure en ce sens consisterait à conclure un accord sur l'arrêt des essais nucléaires dans n'importe quel but que ce soit, et ce en raison des graves dangers que peuvent comporter les expériences nucléaires pour la vie humaine, et à conclure également un accord dans le cadre des entretiens pour la limitation des armes stratégiques.

92. Il est cependant fort à craindre qu'un certain nombre d'Etats, dont Israël et l'Afrique du Sud, n'adhèrent pas au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et qu'aucun progrès sensible ne soit réalisé concernant la diminution des stocks d'armes des Etats nucléaires. Sur ce plan, notre organisation internationale se doit donc, dans le cadre même de cette session extraordinaire, d'adopter les mesures nécessaires afin d'inciter tous les Etats à adhérer à ces traités et afin que les Etats détenteurs d'armes nucléaires offrent des garanties aux Etats plus petits et plus faibles sur la non-utilisation de ces armes contre eux, de même qu'il faut empêcher les petits Etats réputés pour leur politique d'agression d'acquérir l'arme nucléaire, car rien ne peut les dissuader de se servir de ces armes contre les autres parties dans les conflits actuellement en cours.

93. Devant cette image générale, mais forcément incomplète, de la situation du monde d'aujourd'hui, nous devons nous arrêter pour examiner ce qui se passe au Moyen-Orient, région vitale du monde, à laquelle s'appliquent toutes les considérations précédentes et qui, en plus, a connu tous les maux et toutes les convoitises du colonialisme et qui a beaucoup souffert, et continue de souffrir, de l'implantation en son sein de l'entité sioniste. Cette entité, depuis sa création, n'a pas cessé de menacer la sécurité, l'intégrité et la souveraineté des Etats arabes, de déclencher des agressions contre ces Etats à des fins expansionnistes en occupant plus de territoires, en assassinant et en expulsant plus de populations, et ce, en violation flagrante du droit international et des résolutions des Nations Unies dont le nombre dépasse toute autre série de résolutions relatives à un seul sujet. La dernière agression perpétrée par cette entité sur le Sud du Liban constitue l'exemple le plus frappant de sa nature agressive. Elle a utilisé les armes les plus perfectionnées, notamment les bombes à fragmentation, contre les populations civiles des camps de réfugiés, populations qui, dans le passé, avaient fui leurs foyers et leurs terres pour se réfugier dans les pays voisins dont le Liban, Etat indépendant, souverain et Membre de l'ONU. L'entité sioniste n'aurait pu persister dans cette politique si telle n'était pas la volonté de certains Etats, ayant à leur tête les Etats-Unis, qui n'ont pas cessé de lui fournir toutes sortes de moyens de destruction et d'assassinat, en plus d'une assistance économique. Les dirigeants américains ne dissimulent pas leurs intentions. Ils déclarent quotidiennement et devant toutes les instances qu'ils s'engagent à défendre Israël et à le maintenir dans un état de supériorité militaire dans la région, en particulier par rapport aux Etats voisins.

94. Le torrent de déclarations et de commentaires accompagnant la dernière transaction d'armes à destination d'Israël corrobore ce que nous venons de dire, et cela soulève des doutes quant au caractère sérieux des efforts pacifiques que les Etats-Unis prétendent déployer au Moyen-Orient et dans d'autres régions du monde. En revanche, nous ne pouvons que regretter tout le verbiage américain qui a accompagné la transaction d'armes promise par les Etats-Unis à l'Arabie saoudite et à l'Egypte.

95. Les relations militaires entre les Etats-Unis d'Amérique et l'entité sioniste ont atteint leur paroxysme durant la guerre d'octobre 1973. Depuis, elles n'ont cessé de s'intensifier car les Etats-Unis ont réapprovisionné Israël et ont accru sa capacité militaire. A cet égard, nous nous contenterons de citer la revue américaine *Armed Forces Journal* qui a écrit ce qui suit dans son numéro d'octobre 1977 :

> "Grâce à l'assistance américaine qui lui a été fournie depuis la guerre d'octobre, Israël est désormais capable de déclencher une guerre d'agression en

prenant le moins de risques possible. Israël n'est plus un petit Etat entouré d'ennemis surarmés mais un Etat militariste dont le potentiel militaire dépasse ses propres besoins de défense."

Il n'est donc pas étonnant que l'appui américain aux forces israéliennes d'agression coûte environ deux milliards de dollars par an et que la part d'Israël dans le programme de ventes d'armes à l'étranger, tel qu'il a été approuvé par la Chambre des représentants des Etats-Unis, atteigne un milliard de dollars sur un total de 2,1 milliards pour l'année en cours. De même il n'est pas étonnant que le général George Brown ait déclaré qu'Israël représente un fardeau pour les Etats-Unis, spécialement en ce qui concerne la variété des armes qui lui sont livrées.

96. L'aspect le plus dangereux de cette coopération réside dans l'acquisition par Israël de l'arme nucléaire. Israël a volé l'uranium des Etats-Unis et collabore avec le régime raciste d'Afrique du Sud qui utilise le territoire de la Namibie, en particulier le désert de Kalahari, pour effectuer des expériences nucléaires dont la dernière, comme l'indique de nombreux indices, s'est déroulée au profit d'Israël. Les nombreux documents des Nations Unies et la plupart des délégations ont dénoncé cette coopération et mis en garde contre elle, en particulier lors de l'examen de la question de Namibie au cours de la neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Or, malgré cela, le représentant de l'entité sioniste ose prétendre qu'il n'y a aucune coopération entre les deux régimes de Tel Aviv et de Pretoria dans ce domaine. Au lieu d'évoquer longuement les richesses de l'Arabie saoudite et son pouvoir d'achat, il aurait mieux fait de condamner le régime raciste d'Afrique du Sud pour sa politique d'*apartheid* et de discrimination raciale, pour son occupation du territoire de la Namibie, pour son stockage d'armements dans ce territoire et pour les menaces qu'il fait peser sur la sécurité du continent africain du fait qu'il possède l'arme nucléaire. Mais comment ces deux jumeaux, uniques au monde, pourraient-ils devenir ennemis et se passer l'un de l'autre? Au lieu de s'étendre sur l'armement arabe et de se lamenter, comme d'habitude, pour s'attirer les sympathies, le représentant sioniste aurait dû se rappeler que les nombreuses statistiques, les rapports et études sur le revenu national de chaque pays ainsi que son budget et la répartition des crédits dans les divers domaines sont à la portée de tous, de sorte que tout le monde sait bien quelle est la situation au Moyen-Orient. Il n'aurait pas dû citer de faux chiffres, car chacun sait qu'il représente un pays dont la population ne dépasse pas trois millions d'habitants, mais dont le budget militaire a atteint 54,4 milliards de livres israéliennes et dont les importations militaires se sont chiffrées à 1,3 milliard de dollars en 1977 et 1,6 milliard en 1978. Pourtant, en dépit de tout, le représentant israélien a parlé des dépenses militaires de 20 pays arabes, de leurs armements et des divers pourcentages des forces armées, faisant semblant d'ignorer que ces pourcentages représentent, en réalité, l'accroissement des armements de son propre pays, car on ne saurait mentionner les statistiques relatives aux armements sans les comparer au nombre d'habitants, à la superficie et au revenu national.

97. D'autre part, l'entité sioniste compte toujours davantage sur les armes et pièces de rechange qu'elle fabrique elle-même : armes individuelles, bombes à percussion, armes antichars, mortiers, pièces d'artillerie, projectiles divers, fusées sol-sol, armes pour DCA, fusées air-air, avions de combats, navires de guerre et chars d'assaut.

98. Etant donné l'évolution de la situation dans notre région arabe, et les intentions déclarées ou secrètes d'Israël et de ceux qui le soutiennent, nous ferions mieux, examinant la question du désarmement, de nous pencher sur l'objectif du surarmement d'Israël, des fournitures et de l'assistance militaires qui lui sont généreusement prodiguées par les Etats occidentaux, et en particulier par les Etats-Unis d'Amérique. La réponse n'est pas difficile à trouver, si nous jetons un bref regard sur l'histoire de l'entité israélienne, qui se caractérise essentiellement par l'agression, l'usurpation territoriale, l'assassinat et l'expulsion des Arabes de Palestine, et l'expansion au détriment des Etats arabes voisins, tous Membres de notre Organisation internationale.

99. Est-ce vraiment ce que stipule la Charte, et Israël a-t-il rempli les conditions sur la base desquelles il a été admis comme Membre des Nations Unies?

100. Il a été dit du haut de cette tribune que l'ignorance, la pauvreté et la maladie sont encore largement répandues au Moyen-Orient, tandis que des sommes énormes sont gaspillées dans les armements. La question qui se pose est de savoir quelle est la raison de cet état de choses. Est-ce l'armement pour l'armement? Certes non! C'est bien plutôt l'armement pour la légitime défense, contre un ennemi colonialiste perfide qui convoite notre terre et nos richesses. Cette situation n'est d'ailleurs pas propre à notre région, car la moitié de la population du globe souffre de ces maux qui sont dus à diverses raisons, mais principalement à l'exploitation, par les pays riches et industrialisés, des richesses et de la main-d'œuvre des pays en développement, au maintien de la pauvreté et de l'ignorance comme élément propre à favoriser la création de zones d'influence et la domination économique et, enfin, à la provocation de conflits régionaux afin d'assurer l'hégémonie politique et le commerce des armements.

101. Les statistiques indiquent que, dans les pays en développement, il y a un soldat pour 250 citoyens, alors qu'il y a un médecin pour 3 700 habitants. Le montant des devises étrangères consacrées à l'importation des armes représente cinq fois celui affecté à l'agriculture, alors que seul un Etat sur trois dépense pour la santé publique les mêmes sommes qu'il consacre à la défense. Le coût d'une seule fusée transcontinentale du type MX suffirait à nourrir des millions d'affamés ou à équiper des milliers de dispensaires et écoles primaires.

102. Si, à la présente session, nous parvenons à des résultats concrets et adoptons des résolutions claires, si chacun de nous se conforme à ces résolutions en vue de limiter les armements et les dépenses militaires et d'af-

fecter les sommes ainsi économisées à l'assistance aux pays en développement les plus pauvres et les plus attardés, nous aurons alors commencé à répondre à l'esprit et à la lettre de la Charte pour jeter les bases du progrès, de la prospérité, de la sécurité et de la paix dans le monde.

103. La Conférence internationale sur la paix, la sécurité et la coopération dans le bassin méditerranéen s'est tenue récemment à Athènes. Les participants à cette conférence ont examiné les mesures à prendre pour transformer le bassin méditerranéen en zone de paix et de coopération amicale et fructueuse. Après avoir passé en revue la conjoncture dans la région, y compris le problème du Moyen-Orient, ils ont affirmé que le bassin méditerranéen, en raison de sa position stratégique, est en train de se transformer en l'un des arsenaux les plus importants et les plus dangereux du monde, aussi bien sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. Les participants à la Conférence se sont également engagés à poursuivre la lutte pour freiner la course aux armements, pour empêcher l'introduction, dans la région, des armements nucléaires et des autres armes de destruction massive et pour parvenir au désarmement total. La République arabe syrienne, l'un des pays du bassin méditerranéen qui souffrent le plus de la conjoncture actuelle, affirme que la paix, la sécurité et la coopération dans le bassin méditerranéen et dans le monde entier ne peuvent être garanties que par un désarmement total et généralisé, en particulier le désarmement nucléaire. De même, la paix véritable doit être fondée sur la justice, le respect de la souveraineté nationale, la liquidation de l'occupation, du colonialisme, du sionisme et du racisme et la garantie du droit des peuples à l'autodétermination. La République arabe syrienne, membre du Bureau de coordination des Etats non alignés, réitère le contenu du communiqué final adopté par la réunion ministérielle du Bureau de coordination des pays non alignés qui s'est tenue à La Havane du 15 au 20 mai dernier[3], et réaffirme l'importance exceptionnelle de cette session extraordinaire. Mon gouvernement l'invite, comme l'a fait le Bureau de coordination, à adopter des mesures spécifiques en vue de l'arrêt de la course aux armements et, en particulier, les armements nucléaires, de l'arrêt de la production et de l'expérimentation des armements nucléaires, de la réduction des stocks actuels d'armes nucléaires et, pour finir, de leur destruction. Mon gouvernement invite également les Etats détenteurs d'armes nucléaires à s'engager à ne pas les utiliser.

104. Monsieur le Président, vous avez été le premier orateur à mettre l'accent sur l'importance décisive de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale. D'autres orateurs ont également exposé des opinions constructives et exprimé le désir sincère de voir notre monde contemporain coopérer à sa propre survie. Je ne quitterai pas cette tribune sans avoir rendu hommage aux idées constructives contenues dans le discours du Secrétaire général, M. Waldheim. De même les discours que nous avons entendus ont reflété le degré de vigilance de la conscience universelle et le vœu de tous les Etats d'édifier un monde de paix et de coopération entre les peuples, pour le bien de l'humanité tout entière. Faisons en sorte que ce rêve se transforme en réalité et en programme d'action, car bien que la responsabilité des uns soit plus grande que celle des autres, nous n'en demeurons pas moins tous responsables de la survie de la civilisation humaine, de la permanence du bien et de la bonne volonté parmi les hommes. Mon gouvernement s'engage à déployer tous ses efforts en vue d'œuvrer à la réalisation d'un monde de paix. A l'instar de tous les peuples du monde, et en particulier ceux des pays en développement, nous souhaitons que cette session extraordinaire aboutisse à des résultats concrets et fructueux.

105. M. PATTERSON (Jamaïque) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, au nom de la Jamaïque, je voudrais vous adresser nos félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale. La façon dont vous avez dirigé non seulement la trente-deuxième session de l'Assemblée générale, mais aussi les huitième et neuvième sessions extraordinaires est tout à votre honneur et à l'honneur de votre pays.

106. Le fait que vous présidiez cette session cruciale de l'Assemblée générale des Nations Unies revêt une signification historique, car l'histoire se souvient du rôle qu'a joué votre pays qui, en tant que membre fondateur du mouvement des pays non alignés, a tenu le monde en alerte devant la menace que représente pour nous tous la course aux armements et a été à l'origine de l'initiative tendant à convoquer la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale. Nous sommes certains que vous saurez diriger cette session avec compétence, et nous osons espérer que celle-ci restera dans nos mémoires non seulement en raison de votre présidence avisée, mais également parce qu'elle aura permis des résultats appréciables pour la cause du désarmement.

M. Rabetafika (Madagascar), vice-président, prend la présidence.

107. Personne dans la communauté internationale ne conteste que le désarmement général et complet constitue un objectif souhaitable et nécessaire. Plus que pour tout autre, le désarmement général et complet est impératif pour des pays qui, comme le mien, sont dans une situation particulièrement vulnérable. Mon pays n'a pas de capacité nucléaire, et nous n'avons pas le désir de l'acquérir. De par notre position, nous n'avons aucune autorité sur l'emploi des armes nucléaires et, cependant, nous faisons face à la possibilité d'être anéantis par leur emploi, même si nous ne sommes pas l'objectif que vise l'attaque.

108. Et ce n'est pas tout. L'Organisation elle-même reconnaît depuis longtemps à quel point le monde en développement a besoin de ressources pour donner à ses populations un niveau de vie décent. Néanmoins, des sommes immenses sont gaspillées et des ressources humaines sont dilapidées pour la production d'armes et pour la recherche militaire. Le monde doit réorganiser

[3] Voir document A/33/118 du 7 juin 1978.

ses priorités et redistribuer ses ressources afin de satisfaire les besoins essentiels de l'homme et de sa société en leur prodiguant des soins médicaux, des logements, des aliments et un enseignement meilleurs.

109. Il s'impose, parce que c'est une question de survie et de développement, que des pays comme la Jamaïque manifestent de manière active et directe la profonde préoccupation que leur inspire la nécessité de mettre fin à la course aux armements et de réaliser le désarmement.

110. Les efforts que déploie la communauté internationale pour progresser d'une façon significative vers la réduction et l'élimination des armements ont atteint une phase critique. Les espoirs qui avaient incité l'Assemblée générale à proclamer les années 1970 Décennie du désarmement ne se sont pas réalisés. Alors que cette décennie tire à sa fin, nous comprenons que le terme "Décennie du désarmement" est cruellement et ironiquement impropre, car cette décennie, plus que toute autre, a été marquée par une augmentation constante et effrayante des armements. Cependant, nous n'avons pas le droit de désespérer et nous ne devons pas non plus nous abandonner à un sentiment d'impuissance et d'échec.

111. Les pays non alignés, en prenant l'initiative de la présente session, ont estimé qu'un nouveau point de convergence et un nouvel engagement en vue de l'action s'imposaient pour renverser la tendance actuelle à l'escalade de la course aux armements et pour favoriser des mesures efficaces de désarmement.

112. La présente session marque une étape de plus dans la recherche de cet objectif. Lorsque mon pays s'est joint à l'initiative tendant à convoquer la présente session, notre décision a été motivée par trois considérations principales : premièrement, il n'y a eu aucun succès appréciable, après plus de 30 ans, en ce qui concerne le contrôle de la course aux armements, deuxièmement, la participation efficace au processus du désarmement a été limitée à un petit noyau de pays et, troisièmement, il existe un besoin immédiat de diriger les immenses ressources que consomme actuellement l'industrie des armements vers le développement économique et social, notamment des pays en développement. Le relâchement de la tension internationale, le désarmement et le développement sont liés du fait d'une interdépendance vitale et toujours croissante.

113. La Jamaïque ne pense pas, comme certains, que la recherche du désarmement relève du domaine de l'utopie. Nous n'acceptons pas non plus l'idée que l'homme posséderait un pouvoir d'adaptation tel qu'il en serait venu à accepter, au cours des trois dernières décennies, l'existence d'un monde sur lequel pèse la menace d'un anéantissement immédiat et total par des systèmes de destruction massive. De même, la thèse selon laquelle l'état d'équilibre nucléaire entre les principaux protagonistes constitue une garantie contre la domination du monde par l'une des grandes puissances ne saurait, à nos yeux, justifier l'existence continue de stocks aussi vastes d'armes dotées d'une capacité de destruction dévastatrice.

114. Car l'existence même de ces arsenaux s'accompagne du danger de leur utilisation comme risque calculé, par erreur de calcul ou par accident. La gravité de cette crainte, née de visions d'holocauste nucléaire, constitue pour tous un motif d'inquiétude permanent. Les grandes puissances elles-mêmes ne sont pas les moins concernées, mais aucun d'entre nous dans cette enceinte ne peut s'estimer tranquille dans l'ombre de cette menace sur notre sécurité individuelle et nationale.

115. Malgré la nécessité évidente de libérer l'humanité de l'atroce cauchemar de cette crainte, la course aux armements se poursuit, alimentée par la méfiance mutuelle et la dynamique apparemment spécifique d'un processus qui se nourrit de lui-même, jusqu'à échapper presque à tout contrôle.

116. La communauté internationale tout entière et le monde en développement, notamment, ont un intérêt vital à arrêter cette chute libre. Il est absolument démentque, dans un monde déjà ravagé par les catastrophes naturelles, la maladie, la malnutrition, l'analphabétisme et la pauvreté, l'humanité essaie d'ajouter un autre moyen de se détruire elle-même.

117. Mais il est une considération plus pratique encore. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour concevoir quelles applications constructives pourraient recevoir les 400 milliards de dollars annuels et les quelque 400 000 chercheurs et ingénieurs qui utilisent la moitié de tous les fonds consacrés à la recherche scientifique et au développement technique pour des travaux de recherche sur les armes et sur les moyens de destruction. Il est contre nature qu'une partie importante de ces ressources ne soit pas davantage utilisée à corriger ces fléaux corrosifs du sous-développement économique, surtout dans les pays en développement. Nous affirmons que les ressources en capital et en technique actuellement consacrées aux armes nucléaires devraient plutôt être affectées au développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Cela nous concerne principalement, nous, pays en développement, qui manquons de ressources en énergie. Ma délégation tient beaucoup à ce que les Etats relativement peu nombreux qui sont responsables pour l'essentiel des ressources ainsi fourvoyées révisent leurs priorités. Il revient à la présente session la tâche gigantesque de renverser la tendance à une augmentation constante et énorme des budgets militaires. Il est indubitable que ce détournement de ressources a fortement limité l'augmentation des niveaux de vie qui aurait pu être réalisée dans ces Etats eux-mêmes.

118. La communauté internationale doit maintenant trouver des solutions qui tiennent compte de la corrélation entre le développement dans le cadre du nouvel ordre économique international et l'apaisement international des tensions et le désarmement.

119. J'ajouterai, à titre de mise au point, que, pour être plus utiles dans les pays en développement, les efforts destinés à accroître la coopération et la compréhension entre les grandes puissances ne doivent pas venir renforcer et perpétuer la notion de sphères d'influence. Tous ces efforts doivent créer un environne-

ment propice à la réalisation et au maintien de la souveraineté et du développement de toutes les nations du monde dans la liberté, le respect mutuel et la coopération. C'est pour nous le sens réel de toute initiative de cette nature, quel que soit le terme employé pour la définir.

120. C'est dans ce contexte que nous affirmons que l'établissement du nouvel ordre économique international et l'affermissement de la tendance à une réduction de la rivalité entre superpuissances dans toutes les régions du monde s'imposent pour la réalisation de progrès notables sur la voie du désarmement effectif, général et complet. A mesure que le nouvel ordre économique international renforcera les capacités économiques et politiques et la souveraineté des pays en développement, les rendant moins vulnérables aux contrôles extérieurs, nous restreindrons les risques de voir le tiers monde devenir davantage encore le nouveau théâtre d'une reprise de la guerre froide. En bouleversant cette incitation à la prolifération des armes, nous créerons le climat propice à un éventuel épanouissement de véritables relations de coopération entre nous et le monde développé.

121. Nous sommes au courant des diverses propositions qui ont été avancées pour donner effet à ce lien entre le désarmement et le développement et, surtout, de la demande d'une étude d'experts, qui aboutirait à des propositions nettement élaborées, et de la création d'un fonds international du désarmement et du développement, financé spontanément par les puissances militaires les plus importantes. Nous avons l'intention de collaborer pleinement à l'examen de ces propositions. Nous accordons également une attention particulière, de ce point de vue, à l'étude envisagée sur la contribution que l'établissement du nouvel ordre économique international pourra apporter au désarmement, compte tenu de la Déclaration sur l'affermissement et la consolidation de la détente internationale, que la trente-deuxième session de l'Assemblée générale a adoptée par consensus [*résolution 32/155*].

122. Au cours des ans, seuls quelques légers progrès ont été accomplis en matière de désarmement. Cela est des plus décevant. Le processus de désarmement s'est embourbé dans d'interminables discussions techniques et le rythme des négociations s'est laissé distancer par la facilité avec laquelle les nouvelles armes de destruction massive sont créées et les vecteurs mis au point. Des traités ont été négociés, signés et ratifiés. Cependant, comme ce monstre que fut l'hydre, de nouvelles armes sont mises au point et la prolifération augmente avec l'accroissement des dépenses militaires.

123. C'est là que se tient le défi lancé à la communauté internationale. Il convient de trouver des méthodes d'approche nouvelles et de réviser les anciennes. Toute méthode d'approche valable devrait s'appliquer tant au démantèlement des arsenaux nucléaires qu'à la cessation de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes. Ces deux aspects sont inséparables.

124. Les négociations qui reprennent ces méthodes d'approche doivent se situer dans le cadre des Nations Unies, appelées à jouer un rôle déterminant en matière de désarmement. Le mécanisme de mise en œuvre devrait être général et relever lui aussi des Nations Unies. L'anomalie qui fait qu'une question qui intéresse la survie même de la civilisation du monde a été le monopole de quelques Etats doit être écartée. Le mouvement des pays non alignés a reconnu, il y a longtemps en cette enceinte, que cette situation anormale était illogique et inopportune et ne pouvait donner de résultats. Ma délégation renouvelle son appel à la participation active de tous les Etats, notamment de tous les Etats nucléaires, à la recherche d'un désarmement effectif et du contrôle des armements.

125. La délégation jamaïquaine estime que la cessation de la course aux armes nucléaires et la nécessité de réaliser des progrès dans la voie du désarmement nucléaire devraient bénéficier de la priorité la plus haute à la présente session. De ce point de vue, une responsabilité spéciale incombe aux Etats nucléaires, surtout en ce qui concerne l'application de l'article VI du Traité de non-prolifération.

126. Des pays comme le nôtre, qui ont adhéré au Traité et ont renoncé à la possibilité d'acquérir des armes nucléaires sont légitimement préoccupés de ce que les obligations des États nucléaires à l'égard de la prolifération verticale n'aient pas encore été honorées. Nous estimons que l'engagement d'agir et la démonstration de la volonté politique des puissances nucléaires constituent la seule garantie que nous puissions avoir de progrès dans le renforcement du régime de non-prolifération. Le processus du désarmement nucléaire devrait commencer d'urgence et, dans cette voie, la prompte conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais constituera une mesure des plus positives. La conclusion de ce traité contribuerait grandement à inverser le désespoir et la déception qui règnent actuellement et constituerait le commencement authentique du processus de désarmement nucléaire.

127. Mon gouvernement espère que la présente session adoptera un programme d'action sur le désarmement qui contiendra un engagement politique de désarmement général et complet de la part de tous les intéressés. En plus de ces mesures urgentes propres à éliminer la menace nucléaire, nous reconnaissons également qu'il est nécessaire de prendre des mesures propres à prévenir la mise au point de nouvelles armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes, de conclure un traité interdisant la mise au point, la fabrication, le stockage de toutes les armes chimiques et leur destruction et d'interdire les armes inhumaines. Il s'agit là de tâches urgentes qui exigent d'être immédiatement mises en œuvre. Selon nous, elles devraient être abordées de manière systématique, dans le cadre d'un programme général de désarmement, débouchant sur l'objectif final du désarmement général et complet. Cette manière de faire permettra une coordination plus efficace ainsi que des négociations menées dans un esprit sérieux vers l'objectif du désarmement général et complet. Nous recommandons que l'élaboration d'un tel programme d'ensemble se fasse sans retard.

128. Un élément essentiel de la paix, de la sécurité et du processus de désarmement est la création de zones exemptes d'armes nucléaires et de zones de paix. L'adhésion de mon gouvernement au Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine[4] est la preuve de notre conviction qu'il peut y avoir là un moyen efficace pour les Etats non nucléaires d'assurer l'absence totale d'armes nucléaires de leur territoire.

129. Ce traité a constitué un précédent qui devrait servir à amorcer des arrangements régionaux similaires dans le domaine du désarmement, mais, pour qu'il soit efficace, la coopération et le soutien des Etats nucléaires constituent une condition indispensable. Ces puissances ont l'obligation d'empêcher l'introduction de ces armes dans ces régions. Il est encourageant de noter des signes qui montrent que les Etats Membres attachent plus d'importance aux questions concernant les zones exemptes d'armes nucléaires et que l'Assemblée générale les a acceptées comme un des moyens efficaces d'assurer la paix et la sécurité.

130. Nous croyons que ces initiatives régionales sont importantes et doivent être encouragées. Nous notons que l'existence persistante de conflits régionaux entraîne l'accumulation continue d'armes par les parties intéressées. Il en est ainsi au Moyen-Orient où l'accumulation des armes continue d'aggraver la tension et le sentiment d'insécurité et met en relief la nécessité d'un règlement politique en vue d'une paix juste et durable dans la région. Dans ce but, il faut que tous les Etats de la région fassent preuve de retenue et s'abstiennent d'actes de provocation qui pourraient compromettre l'objectif de paix.

131. En Afrique, les efforts de l'Organisation de l'unité africaine afin de créer une zone exempte d'armes nucléaires se trouvent menacés par l'intention du régime raciste de l'Afrique du Sud d'acquérir des armes nucléaires. Ceci, de même que l'augmentation générale de sa capacité militaire, constitue une accélération dangereuse de la course aux armements. Ce danger est encore accru lorsqu'il contraint des pays voisins à augmenter leur capacité de défense. L'Afrique du Sud représente une machine militaire puissante. Elle constitue une menace militaire directe pour les pays voisins, comme le montre sa récente agression criminelle contre l'Angola. Comment les Etats menacés par l'expansionnisme raciste du régime de Vorster réagissent-ils à la présence d'un arsenal aussi important d'armes offensives? Ils seront contraints de se défendre ou de demander assistance à cet effet. Pour nous tous qui souhaitons sincèrement la paix et la sécurité, cette expansion du conflit et de la prolifération des armes est inacceptable. Afin de renverser cette tendance, la communauté internationale doit supprimer la menace sud-africaine.

132. La Jamaïque recommande la cessation complète de toutes les formes de collaboration militaire avec le régime raciste de Vorster, conformément à la résolution 418 (1977) du Conseil de sécurité, et invite tous les pays à appuyer l'objectif de la dénucléarisation de l'Afrique et à mettre fin à toute collaboration dans le domaine nucléaire.

133. Le monde connaît une conjonction de forces opposées dans sa recherche du désarmement, de la paix et de la sécurité internationales. Des forces très puissantes cherchent à nous pousser maintenant vers l'affrontement, le conflit et une course aux armements accélérée sur les théâtres de guerre existants ou en puissance. Nous constatons des signes inquiétants de tension croissante entre les grandes puissances, non seulement en Europe, mais également dans des régions situées hors de ce continent. La communauté internationale est actuellement en présence d'une situation dans laquelle au dégel de la guerre froide en Europe succède un affrontement des grandes puissances dans d'autres parties du monde.

134. Heureusement, des forces plus puissantes nous poussent en même temps vers l'accommodement, l'entente et la coopération. Déjà, pendant cette session, on a vu certains signes, aux Nations Unies et ailleurs, qui nous montrent que certains Etats réagissent de manière sérieuse à cette dernière impulsion. Il convient de l'encourager.

135. La communauté mondiale doit saisir cette possibilité de désarmer non seulement pour sa propre survie, mais en vertu de ses responsabilités à l'égard des générations futures. Il ne faut pas qu'on puisse lui reprocher d'avoir manqué à ce devoir. Mon gouvernement compte que la session extraordinaire restera dans l'histoire comme un tournant décisif dans les efforts de désarmement. Nous devons entreprendre un effort collectif pour faire en sorte que le programme d'action adopté à cette session soit un instrument efficace qui fasse date.

136. L'heure n'est pas aux assurances verbales et aux déclarations pompeuses d'intention qu'il est ensuite commode d'oublier. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est l'engagement d'agir. Il nous faut le courage politique nécessaire pour pénétrer sur un terrain nouveau, prendre des initiatives audacieuses soutenues par la ferme intention de réussir, sinon nous ne ferons que nous payer d'illusion et nous nous soustrairons aux responsabilités que nos peuples nous ont confiées. C'est une faute dont nous ne devons pas nous rendre coupables.

137. Si le monde ne saisit pas maintenant la possibilité de désarmer, nos rêves s'évanouiront et les corps de nos enfants seront réduits en cendres.

138. M. GUNA-KASEM (Thaïlande) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais tout d'abord, au nom de ma délégation, présenter au Président nos félicitations chaleureuses à l'occasion de son élection, à l'unanimité, à la présidence de cette importante session extraordinaire de l'Assemblée générale. Cette élection est la reconnaissance bien méritée de sa longue expérience et de ses capacités remarquables d'homme d'Etat international; c'est aussi un hommage à son pays, qu'il représente si bien, la Yougoslavie, qui a joué un rôle important au sein du groupe des Etats non alignés, en recom-

[4]Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 634, n° 9068, p. 283.

mandant et en menant à bien la convocation de cette session extraordinaire et historique consacrée au désarmement.

139. Ma délégation tient également à rendre hommage au Comité préparatoire qui, sous la direction habile de son président, M. Ortiz de Rozas, représentant de l'Argentine, a su s'acquitter d'une tâche difficile, à savoir établir un document final pour le soumettre à l'adoption de la session extraordinaire.

140. On a déjà beaucoup parlé, à cette tribune, de l'accélération maudite de la course aux armements. Nous connaissons et nous comprenons tous les graves dangers qui nous menacent aujourd'hui. La communauté internationale doit prendre conscience du désir universel de voir arrêter la course effrayante et inutile aux armements. La session extraordinaire actuelle nous offre une occasion unique d'examiner sérieusement ce problème extrêmement complexe et d'établir un programme d'action à mettre en œuvre avant qu'il soit trop tard. Ce programme d'action, tout en demeurant fidèle à notre idéal et à notre objectif commun de désarmement général et complet, doit procéder pas à pas, de façon réaliste et pragmatique, grâce à des mesures concrètes et applicables.

141. La tâche immédiate et la plus pressante de cette session extraordinaire est, pensons-nous, de stimuler un progrès efficace dans les négociations sur le désarmement nucléaire. Si l'on veut réaliser le désarmement nucléaire, il faut tout d'abord mettre fin à la course aux armes nucléaires puis réduire progressivement les arsenaux nucléaires existants. Pour arrêter la course aux armes nucléaires, il est essentiel tout d'abord de veiller à ce que le nombre des Etats dotés d'armes nucléaires n'augmente pas. Avec le danger d'holocauste nucléaire suspendu au-dessus de nos têtes comme l'épée de Damoclès, nous devons déployer tous nos efforts pour rendre vraiment universel le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La deuxième mesure concrète serait l'interdiction effective de tous les essais d'armes nucléaires. A cet égard, ma délégation demande instamment à toutes les nations, particulièrement aux nations dotées d'armes nucléaires, d'accéder aux traités déjà existants, tels que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité d'interdiction partielle des essais. Il faut aussi s'efforcer de négocier et de conclure un traité d'interdiction générale des essais aussi rapidement que possible. La troisième mesure pratique pour arrêter la course aux armes nucléaires serait l'arrêt de la production des matières fissiles à des fins d'explosion. En vue d'assurer le respect de ces mesures, les Etats détenteurs d'armes nucléaires doivent accepter les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui sont déjà appliquées aux Etats non dotés d'armes nucléaires en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et d'autres accords internationaux.

142. Ma délégation espère que la deuxième série de négociations entre les Etats-Unis et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la limitation des armes stratégiques sera bientôt couronnée de succès, ce qui ouvrira la voie à la conclusion d'un autre accord qui devrait réduire les arsenaux d'armes nucléaires et les vecteurs nucléaires des deux superpuissances.

143. Ma délégation estime également que les mesures destinées à s'opposer, à l'avenir, à la prolifération nucléaire et à promouvoir simultanément l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, source d'énergie dont nous avons grand besoin, peuvent et doivent être prises de concert.

144. Un autre domaine prioritaire qui exige notre attention et notre action immédiates concerne l'utilisation des armes chimiques. Il faut espérer qu'un accord international interdisant l'utilisation de ces armes et exigeant la destruction des stocks existants sera conclu dans un proche avenir.

145. Personne ne niera que la création de systèmes efficaces de vérification est indispensable à l'obtention de progrès concrets vers un désarmement véritable. Ma délégation sait que l'un des problèmes les plus épineux en ce domaine est l'inspection sur place et la surveillance permettant d'assurer le respect des accords internationaux. Mais puisqu'une inspection très complète est indispensable pour créer la confiance mutuelle, ma délégation estime que tous les pays doivent se prononcer en faveur de l'adoption de mesures d'inspection les plus efficaces possibles.

146. Ma délégation estime que la création, dans diverses régions du monde, de zones exemptes d'armes nucléaires, par accord mutuel entre les Etats des régions intéressées, constitue une autre mesure efficace de non-prolifération. Ma délégation appuie tous les efforts faits en vue de faciliter la création de ces zones dans différentes régions. Nous espérons que des assurances volontaires, données par tous les Etats dotés d'armes nucléaires, de ne pas attaquer ces zones avec leurs armes nucléaires seront bientôt fournies.

147. La création d'une zone de paix dans l'océan Indien, qui est l'un des objectifs des Nations Unies, doit permettre d'accroître les perspectives de stabilité et de sécurité pour les nations riveraines de cet océan. Les négociations bilatérales qui se déroulent actuellement entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont d'ores et déjà abouti à des accords mutuels pour réduire les activités de ces deux pays dans l'océan Indien. C'est là un résultat positif accueilli très favorablement par tous les intéressés.

148. La Thaïlande, avec tous ses alliés qui font partie de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, c'est-à-dire l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et Singapour, a travaillé depuis plus de 12 ans à la création d'une zone de paix, de liberté et de neutralité dans la région de l'Asie du Sud-Est. La réalisation de ce noble objectif de paix et de sécurité pour l'Asie du Sud-Est dépend, en définitive, de l'accord de tous les Etats de la région. C'est pourquoi, lors de la récente réunion de l'Association, le mois dernier, la délégation de la Thaïlande a proposé que l'on examine tous les moyens de faire participer d'autres Etats de la région à nos consultations, afin d'obtenir qu'ils comprennent cette

importante proposition et, espérons-le, leur éventuelle acceptation et leur appui.

149. Les dépenses militaires mondiales qui, malheureusement, augmentent d'année en année de façon importante ont atteint maintenant la somme effrayante de près de 400 milliards de dollars par an. Plus d'un milliard de dollars est ainsi consacré chaque jour à des fins militaires. Cette somme énorme — 20 fois le montant total de l'aide officielle au développement accordée par les nations développées aux nations en développement — représente un immense gaspillage des ressources mondiales et de main-d'œuvre et constitue un important obstacle au développement économique et social de la communauté internationale. Il est par conséquent essentiel que tous les Etats s'efforcent de progresser vers le désarmement.

150. A ce propos, ma délégation reconnaît qu'il y a un rapport naturel entre le désarmement et le développement. Les ressources mondiales et l'énergie humaine économisées grâce à une limitation et à une réduction des armements pourraient être redistribuées de façon à ajouter à la prospérité de la communauté mondiale tout entière; elles pourraient en particulier servir au développement des pays en développement pour créer un monde économique plus équitable. Inversement, l'établissement d'un nouvel ordre économique international plus juste et plus équitable, outre ses énormes avantages économiques et sociaux, permettrait aussi d'instaurer un climat politique international favorable ainsi qu'une meilleure compréhension entre les peuples et les Etats du monde. Ces avantages politiques, à leur tour, faciliteraient un progrès plus rapide vers le contrôle des armes et le désarmement.

151. J'en viens maintenant au programme d'action et au mécanisme pour les négociations relatives au désarmement. De l'avis de ma délégation, il est essentiel qu'au cours de la présente session extraordinaire on mette au point une série de priorités et de mesures pour que les négociations se déroulent sans heurts et d'une manière intégrée, ce qui permettrait d'arriver à un désarmement général et complet sous contrôle international efficace. L'Organisation des Nations Unies doit disposer d'une approche intégrée et coordonnée pour s'attaquer à ce problème grave et extrêmement important dans toute sa complexité. Un mécanisme international efficace qui assure l'application pleine et effective, conformément au programme d'action convenu, est également nécessaire. Malheureusement, le mécanisme de désarmement actuel, qui n'a pas fait l'objet d'un examen depuis plusieurs années, est loin d'être approprié. Il y a aussi un mécontentement généralisé en ce qui concerne les négociations de désarmement qui, jusqu'à présent, se sont déroulées sur des bases trop restreintes et trop sélectives. Ma délégation reconnaît donc, avec d'autres, que le mécanisme existant en matière de désarmement devrait être amélioré pour permettre à l'Organisation de jouer un rôle plus central dans le processus de désarmement; quelle que soit l'instance qui sera choisie comme instance principale pour les négociations multilatérales en matière de désarmement, elle doit, en dernier ressort, être responsable envers l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, qui représente le mieux "la conscience du monde".

152. Ma délégation fait sien l'appel lancé par le Secrétaire général aux Etats dotés des arsenaux les plus importants pour qu'ils affectent au moins un millième de leurs dépenses en armements aux efforts de désarmement [*1re séance*]. Nous estimons aussi que sa proposition tendant à créer un conseil consultatif de personnalités qui aiderait le Secrétariat dans le domaine de la recherche sur le désarmement est une bonne idée et mérite le plein appui de tous les Etats ici représentés.

153. Le fait que nous avons pu tenir la présente session extraordinaire consacrée au désarmement en ce moment précis met en relief une tendance nouvelle : les membres de la communauté internationale ont plus pleinement conscience des efforts en vue du désarmement et y participent davantage. J'en veux pour preuve le fait que les organisations non gouvernementales se sont grandement intéressées à nos travaux et ont envoyé des centaines de représentants observer le déroulement de la présente session. Notre réunion sert également à stimuler l'attention de tous les peuples du monde et à la concentrer sur le problème si grave et si urgent auquel nous faisons tous face. Ma délégation estime qu'il est essentiel, non seulement pour les gouvernements, mais aussi pour les peuples du monde, de comprendre et de connaître les graves problèmes actuels en matière de désarmement, ainsi que la nécessité urgente de trouver des solutions pratiques à ces problèmes. Pour permettre à la conscience internationale de se développer pleinement et à l'opinion publique mondiale d'exercer une influence positive de plus en plus bénéfique, l'Organisation devrait contribuer à intensifier la diffusion de renseignements sur la course aux armements, la limitation des armements et le désarmement complet, afin de bien faire prendre conscience au public du monde entier du fait que le contrôle, la limitation et la réduction des armements sont possibles et que tous les peuples ont un intérêt dans ce processus, et, aussi, afin d'obtenir l'appui et la coopération de ces peuples dans cet effort.

154. Enfin, ma délégation espère que les résultats de nos travaux au cours des semaines à venir contribueront à donner un nouvel élan aux négociations relatives au désarmement qui, jusqu'à présent, ont été plutôt lentes et n'ont pas produit de résultats tangibles suffisants. Nous ne pourrons peut-être pas nous mettre d'accord sur toutes les questions, mais ma délégation estime que le dialogue entamé ici représente un pas en avant positif et fort utile. La principale tâche maintenant, pour nous tous, est de nous engager à poursuivre le dialogue et, en définitive, à avancer de façon concrète et pragmatique vers le but final : le désarmement général. La délégation thaïe s'engage à faire tout son possible pour contribuer au succès de l'actuelle session extraordinaire, dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

155. M. DOUKOURÉ (Guinée) : Au nom du peuple de Guinée, de son parti-Etat et de son gouvernement, j'ai l'honneur d'adresser à M. Mojsov les félicitations les plus sincères à l'occasion de sa brillante élection

comme président de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Sous sa présidence, l'Assemblée générale réalisera des progrès certains. La manière compétente avec laquelle il dirige nos travaux est toute à l'honneur de son expérience de brillant homme d'Etat, issu d'un pays à l'histoire prestigieuse, la Yougoslavie.

156. Qu'il me soit permis de rendre ici un hommage sincère au Secrétaire général, M. Waldheim, hommage qu'il mérite à cause des efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour une conduite éclairée de la destinée de l'Organisation des Nations Unies.

157. La dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement sera inscrite dans l'histoire de l'Organisation comme celle qui aura suscité beaucoup d'espoir mais surtout fourni une occasion exceptionnelle de pouvoir sauver l'humanité menacée d'anéantissement.

158. Le 20 novembre 1959, lors de sa quatorzième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 1378 (XIV), relative à l'importante question du désarmement qui nous préoccupe aujourd'hui. En l'adoptant unanimement, les Nations Unies ont effectivement traduit la grande volonté de paix des peuples et des hommes de tous les continents. Réaffirmant alors à cette occasion les hauts sentiments de paix et de progrès des peuples d'Afrique, le Président de la République de Guinée, Son Excellence le camarade Sékou Touré, du haut de cette tribune, a déclaré :

> "Le désarmement intéresse au premier plan le continent africain. Nos Etats jeunes et non développés ont un besoin vital de paix pour faire face aux nombreux problèmes qui les assaillent. Nous avons le lourd héritage de plusieurs siècles de colonisation à liquider. Nous sommes obligés de le faire en mobilisant toutes nos ressources et sous la poussée impérieuse de nos populations, qui ont plus que jamais soif de liberté et aspirent légitimement à une vie meilleure[5]."

159. Ce qui revient à dire que, pour la mise en valeur de nos ressources humaines et naturelles, la coopération internationale devrait exclure toute visée belliqueuse et proclamer un désarmement général et complet, pour mieux préserver et consolider les bases de la paix et de la sécurité universelles. La recherche des bases réelles de la paix et de la sécurité internationales, loin d'être l'apanage d'un groupe d'Etats, est nécessairement l'affaire de tous les peuples du monde. Il appartient donc désormais à tous les gouvernements de se saisir de la question pour la résoudre correctement au profit du bien-être général des peuples et des hommes. C'est pour cela, estimons-nous, que maintenant nous sommes tous réunis ici, sans considération particulière pour les capacités militaires et de destruction massive acquises par certaines nations.

160. La délégation guinéenne estime que la présente session doit se préoccuper non seulement de limitation des armements, mais surtout du désarmement général progressif et complet. Elle n'a donc pas pour objet de réglementer la compétition ni de proscrire certaines inventions particulièrement meurtrières, mais de détruire tous les types d'armes nucléaires et conventionnelles existants tout en interdisant la fabrication de nouveaux systèmes de ces armes. La simple réglementation de la course aux armements, vers laquelle assurément certains tenteraient de nous conduire, reviendrait à traiter les symptômes au lieu de nous attaquer aux causes profondes du mal. Les stocks d'armes nucléaires existants sont capables de pulvériser toute la planète, et cela sans considérer que des milliers de kilogrammes de plutonium s'accumulent sans cesse dans certaines parties du monde. C'est autant reconnaître que nous sommes dans une situation périlleuse où nul ne saurait garantir que l'indépendance et la souveraineté nationales des Etats, l'égalité de droits entre nations, le non-recours à la force ou à la menace de son emploi dans le règlement des conflits et le droit de chaque peuple à décider de son destin seront rigoureusement respectés, comme les principes essentiels sur lesquels nous sommes convenus de fonder l'ordre international. Nous sommes donc objectivement à un degré de danger tel qu'une simple erreur de calcul ou un incident technique quelconque peut mettre le feu aux poudres.

161. Tout cela se produit dans un monde qui veut œuvrer à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Cet effort, pour aboutir à des résultats concluants, nécessite la mobilisation générale et urgente de toutes nos énergies et de toutes nos ressources à travers une coopération internationale fondée sur les principes du respect mutuel de la souveraineté des Etats, du non-recours à la force ou à la menace de son emploi et à la réciprocité des avantages entre les Etats. Ce qui signifie, en d'autres termes, que la défense de la paix est une tâche globale, multiforme et indivisible. Elle engage par conséquent la responsabilité de tous les peuples. C'est pourquoi nous déplorons les budgets de guerre écrasants et les sommes colossales qui continuent à être dépensées pour la fabrication des engins d'extermination massive. Ainsi, par exemple, comme l'ont souligné plusieurs orateurs avant nous, 400 milliards de dollars ont été engloutis dans des dépenses militaires. Par comparaison, l'Organisation mondiale de la santé n'a pu bénéficier au cours des 10 dernières années que d'un crédit de 83 millions de dollars, c'est-à-dire moins que le prix d'un bombardier supersonique moderne, en vue de lutter contre la variole dans le monde. Son programme d'éradication du paludisme, estimé à 450 millions de dollars, c'est-à-dire la moitié de ce qui est dépensé chaque jour à des fins militaires dans le monde, ne peut être exécuté faute de fonds. Ce qui est pire, 25 p. 100 des effectifs scientifiques et 40 p. 100 de tous les budgets de recherche-développement sont affectés à des buts militaires. Et quand on sait que, pour combattre l'analphabétisme, la faim et la malnutrition en Afrique, il faudrait un crédit d'un montant égal à 40 p. 100 de ces immenses ressources financières consacrées à l'armement et qu'en réalité l'ensemble de nos Etats ne reçoivent annuellement des pays industrialisés que seulement

[5] *Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, Séances plénières*, 896e séance, par. 83.

le cinquième de ce pourcentage au titre de l'aide financière et de l'assistance technique, l'on appréciera alors le préjudice considérable fait par la course aux armements aux gigantesques efforts de reconstruction nationale déployés partout par les gouvernements de nos pays en développement.

162. Toutefois, nous savons que les grandes puissances militaires ont un rôle de premier plan à jouer dans ce problème de désarmement. Elles ont des responsabilités propres en matière de paix et de sécurité dans le monde. Pour que nous parvenions à un désarmement général et complet, il faudrait que ces puissances militaires prennent conscience de leurs responsabilités devant l'histoire; seule une volonté politique sincère de leur part les y conduira. Au demeurant, la délégation du parti-Etat de Guinée enregistre avec une réelle satisfaction les déclarations faites respectivement par les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques qui ont tous deux affirmé leur volonté de réduire, voire de détruire, tous leurs armements nucléaires.

163. Dans une telle conjoncture, le peuple, le parti-Etat et le Gouvernement de la République de Guinée sont prêts à appuyer de toutes leurs forces toutes propositions loyales de désarmement général et complet qui seront faites au cours de la présente session. La délégation guinéenne, certaine d'exprimer les sentiments et les aspirations légitimes de tous les peuples à la liberté, à l'indépendance, à la paix et au progrès démocratique et social, désire aussi apporter quelques suggestions aux travaux de l'Assemblée.

164. Le désarmement que nous préconisons doit passer nécessairement et infailliblement par la proclamation solennelle de la fin du système colonial, du régime de tutelle et de l'occupation territoriale par le moyen de la force armée, partout où existent encore fort malheureusement ces causes sous-jacentes de la course aux armements et des conflits armés dont nous déplorons quotidiennement les conséquences.

165. Nous sommes des partisans fervents d'un désarmement général et complet, facteur essentiel de stabilisation de la paix mondiale. Ainsi, à notre avis, il ne faudrait pas circonscrire le problème du désarmement aux seuls armements nucléaires. En effet, le désarmement que nous réclamons doit être général et complet, c'est-à-dire qu'il doit embrasser à la fois les armes atomiques ou stratégiques et les armes classiques ou conventionnelles parce qu'elles sont toutes destinées à détruire des vies humaines et à détruire aussi les acquis matériels des peuples. La distinction entre les armes nucléaires et les armes classiques devient de moins en moins nette.

166. Nous tenons à dire notre réprobation quant à l'acquisition de l'arsenal nucléaire par le régime fasciste et minoritaire blanc de Pretoria. L'Assemblée manquera de sincérité et abdiquera sa responsabilité de préservation de la paix et de la sécurité universelles si elle ne prenait pas, dès maintenant, des mesures énergiques contre la prolifération de l'arme nucléaire, et particulièrement dans cette zone de l'Afrique australe. Sans ces mesures, l'on ne saurait ni maîtriser la course aux armements entre les puissances militaires existantes ni mettre fin à la prolifération horizontale des armes nucléaires qui représentent la nouvelle variante de la course aux armements au niveau de la majorité des Etats Membres de l'Organisation.

167. Il existe aussi le problème de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Le parti-Etat de Guinée demeure favorable à la mise au service du développement économique, social et culturel de l'humanité des découvertes scientifiques et techniques. C'est pour cette raison que notre délégation reconnaît l'importance de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins de développement, comme cela figure dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous faisons observer cependant que le dilemme crucial est de savoir comment concilier cet objectif avec l'objectif combien important que poursuit la présente Assemblée, celui de mettre définitivement un terme à la dissémination des armes nucléaires. Dans cette perspective, nous préconisons l'établissement de systèmes de contrôle internationaux sur l'accès aux matières fissiles nécessaires pour fabriquer des armes nucléaires, tout en conférant le plus d'efficacité possible au système des garanties internationales.

168. Le régime d'*apartheid* vient de faire l'acquisition d'installations nucléaires en Afrique du Sud, ce qui constitue une source d'inquiétude pour le monde en général et l'Afrique en particulier. C'est pourquoi nous n'insisterons jamais assez sur la participation effective des Etats en développement non dotés d'armes nucléaires, aux côtés de tous les autres Etats, pour la mise en place et le fonctionnement de tous les organismes internationaux de contrôle.

169. L'arrêt de la prolifération des armes nucléaires, l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques, biologiques ou à toxines et la destruction de celles existantes, le respect rigoureux par tous les Etats de la résolution relative à l'application de la déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique, la destruction totale des anciens et nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes sont aujourd'hui pour toutes les nations autant d'exigences contraignantes à satisfaire pour un réel désarmement. Ainsi, la conclusion d'un traité international sur le désarmement général et complet avec la destruction des stocks de types et systèmes de telles armes est assurément ce qu'attendent de nous tous les peuples et tous les hommes qui ont tous le regard tourné vers la présente session. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il nous faut agir, et agir efficacement, et promouvoir ainsi les droits des peuples et de l'homme si éloquement consacrés dans la Charte des Nations Unies.

170. En outre, nous faisons remarquer avec persistance que l'existence de nombreuses bases militaires en territoire étranger, loin de constituer une protection efficace pour qui que ce soit, accroît inutilement les dangers de guerre et réduit considérablement, dans sa

portée politique et pratique, tout traité international sur le désarmement général.

171. Nous sommes surtout favorables à la socialisation des structures organisées et opérationnelles de toutes les armées nationales. Pour cela, les considérations stratégiques et financières que nous venons de rappeler tout à l'heure suffisent à elles seules pour que, courageusement et dans un climat de sincérité et de loyauté entre elles, toutes les nations œuvrent dans l'avenir à conférer un caractère social à leurs armées respectives. Nous sommes certains qu'en libérant les immenses ressources humaines, techniques, technologiques et financières que constituent les forces armées dans le monde, en les insérant davantage dans les tâches de développement économique et social des peuples, donc en faisant des forces armées non plus des agents de conquête et de répression mais des forces de production hautement compétentes et qualifiées au service des peuples, nous aurons concrétisé alors notre volonté de paix et de progrès démocratique et social.

172. En République de Guinée, ce n'est point un vœu pieux, mais une réalité. En effet, les structures de l'armée populaire et révolutionnaire de Guinée sont telles que l'armée est intimement soudée à notre peuple dans la grande bataille nationale contre le sous-développement économique et social. Ainsi, sur le plan politique, l'armée guinéenne, considérée comme une cellule de notre parti-Etat, a ses organismes dirigeants, dénommés comités d'unité militaire (CUM), dont les membres, sans considération de grades, sont démocratiquement élus par les membres de chaque garnison militaire. Aucune fonction politique et administrative n'est refusée à l'armée guinéenne, depuis le gouvernement jusqu'aux responsabilités politiques des organismes directeurs du parti-Etat. Sur le plan économique, l'armée guinéenne constitue aujourd'hui un secteur avancé sur le front de la production qualitative et quantitative des biens et services indispensables aux progrès de notre peuple. Sur le plan social et culturel, l'armée guinéenne est également un élément dynamique de la promotion de nos larges masses. Cela montre que les puissances militaires actuellement aideraient mieux les pays en développement en reconvertissant leurs budgets militaires trop importants à des fins de paix universelle au service du développement économique, social et culturel des pays, surtout les pauvres. La reconstruction universelle deviendra ainsi la seule et noble mission que les forces armées assumeront avec compétence et honneur pour le bien-être général de l'humanité. C'est là également un autre aspect du désarmement général et complet que notre délégation soumet à votre méditation.

173. Les gouvernements doivent s'armer d'une volonté politique sincère et conséquente car, si les décisions de l'Organisation des Nations Unies continuent à être bafouées par les Etats Membres, tous les efforts déployés dans le sens du désarmement général et complet seront voués à l'échec.

174. L'important problème inscrit à l'ordre du jour de notre session attend, en tout cas, des solutions pratiques efficaces et durables parce qu'elles répondront aux aspirations légitimes des peuples à la liberté, à la paix et au progrès social. Ces aspirations sont devenues aujourd'hui des exigences. Nous pouvons les satisfaire si nous sommes sincères et décidés à bâtir un monde de démocratie réelle.

175. Le peuple de Guinée quant à lui, rationnellement organisé au sein de son parti-Etat, avec à sa tête le camarade président Sékou Touré, assure tous les gouvernements et toutes les nations pacifiques de sa disponibilité et aussi de sa détermination farouche à poursuivre sa révolution en vue de faire triompher les idéaux de liberté, d'indépendance, de paix et de progrès démocratique si chers à tous les peuples.

176. Le PRÉSIDENT : Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

177. M. ROA KOURÍ (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Faisant appel à mon droit de réponse, je regrette de devoir attirer l'attention de l'Assemblée, qui s'occupe de choses sérieuses, sur la farce qu'a présentée ici le représentant du Zaïre.

178. Depuis l'assassinat honteux de Patrice Lumumba, la communauté internationale sait à quoi s'en tenir sur le compte de ceux qui en ont fait leur victime et de ceux qui ont encouragé et payé ses auteurs. Ce monsieur, comme les impérialistes qui le soutiennent, est en train de mettre en doute ou fait semblant de mettre en doute les affirmations catégoriques du Vice-Président du Conseil d'Etat de Cuba, chef de la délégation à cette session extraordinaire, M. Rafael Rodríguez. Nous n'avons absolument rien à voir avec la prétendue invasion des ex-gendarmes katangais à Kolwezi. A l'évidence, il ressort à nouveau le disque usé de ses protecteurs.

179. Il n'est pas inutile de le répéter : Cuba n'a pas eu, n'a pas, et n'aura pas de relation avec les anciens protecteurs de M. Tschombé. Mais il n'est pas responsable non plus de la juste colère du peuple zaïrois qui est provoquée par la corruption, l'arbitraire et l'absence de patriotisme du régime à la défense duquel se pressent aujourd'hui les Etats-Unis et leurs séides réactionnaires.

180. Il faut de l'aplomb pour dire ici, sans rougir, que le Zaïre a appuyé la libération de l'Angola. Les troupes zaïroises et celle de leur associé, l'agent bien connu de la CIA, Holden Roberto, ne sont-elles pas celles qui ont fait volte-face et ont repassé la frontière en courant comme des daims lorsque les héroïques forces armées populaires de libération de l'Angola et les combattants cubains internationalistes arrêtèrent leur marche vers Luanda aux environ du 11 novembre 1975 ?

181. Une chose est certaine : le Zaïre et ses amis sud-africains, c'est-à-dire les tenants de l'*apartheid* et les assassins de Soweto, ont essayé d'escamoter la victoire du peuple angolais, victoire durement conquise par le MPLA au bout de 15 années de lutte indomptable. Cela devait être dit clairement.

182. Cuba est en Angola en vertu d'un accord passé avec le gouvernement légitime de ce pays, gouvernement qui, à la différence de celui du Zaïre, est véritablement souverain et indépendant. Nos camarades y resteront aussi longtemps que le président Neto le jugera nécessaire, ni plus ni moins.

183. Cuba est un pays latino-africain et socialiste. Nous ne flirtons pas avec les colonialistes, pas plus que nous ne transigeons, faisons commerce ou nous associons avec les racistes de M. Vorster. Nous ne vendons pas des morceaux de notre territoire aux monopoles étrangers et nos dirigeants ne sont pas en train de gonfler leurs comptes bancaires en Europe pendant que le peuple a faim. Nous n'avons pas peur du peuple, car le socialisme est le seul système social où celui-ci soit vraiment le protagoniste et non le comparse dans le processus de l'histoire. Nous ne craignons pas non plus de faire face aux conséquences que pourrait entraîner notre politique de principe sur le plan international. Cela nous différencie radicalement de ceux qui, tel Macbeth, sont arrivés au pouvoir par des crimes répugnants.

184. Le représentant du Zaïre a joint sa voix aux imprécations hystériques des impérialistes contre Cuba, c'est-à-dire ceux qui font le silence sur les crimes de Ian Smith et de Vorster au Zimbabwe, en Namibie et en Afrique du Sud, s'attaquent aux pays de première ligne et encouragent les anciennes puissances colonialistes à se réintroduire en Afrique par le douteux canal de régimes corrompus et chancelants.

185. S'il est bien une chose dont l'Assemblée peut être convaincue, c'est que les peuples ne se laisseront pas leurrer par les laquais du nouveau colonialisme, par leurs maîtres tout-puissants ou par leurs alliés confucéens. Au bout du compte, ils se trouveront tous réunis dans la poubelle de l'histoire.

186. En attendant cette heure, les peuples de l'Afrique pourront être certains que Cuba saura avec honneur s'acquitter de son devoir de solidarité anti-impérialiste, anticolonialiste, anti-néo-colonialiste et antiraciste.

187. M. SIDDIQ (Afghanistan) [*interprétation de l'anglais*] : Je souhaiterais répondre brièvement à la déclaration faite, à la 19e séance, par le chef de la délégation pakistanaise.

188. Ma délégation se félicite de l'appui donné par la délégation pakistanaise à la déclaration faite par le chef de la délégation de la République démocratique d'Afghanistan, selon laquelle la seule divergence entre ces deux pays voisins devrait être résolue par des moyens pacifiques et la compréhension mutuelle. En ce qui concerne les documents évoqués dans la déclaration du chef de la délégation pakistanaise, nous tenons à attirer l'attention sur le fait qu'ils seront examinés en temps opportun, à la lumière des buts et objectifs de la révolution d'avril, qui a été couronnée par la création de la République démocratique d'Afghanistan, conformément aux intérêts les mieux compris du peuple.

La séance est levée à 18 h 15